

Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.
du 1er au 15 Avril 2014
n°241



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Mardi 1^{er} avril.

RDC : Jean-Pierre Kanku, un Belge d'origine congolaise, craint d'être exclu de la liste des amnistiables. L'avocat du médecin belge d'origine congolaise, Jean-Pierre Kanku, craint que son client ne soit exclu de la liste des candidats éligibles à la loi d'amnistie pour faits d'insurrection, faits de guerre et infractions politiques promulguée en février dernier par le chef de l'Etat. Cette amnistie couvre la période du 18 février 2006 au 20 décembre 2013. Jean-Pierre Kanku avait été arrêté en janvier 2013 pour espionnage et mouvement insurrectionnel. Mais, selon des indiscretions que son avocat dit avoir obtenu, les autorités juridiques excluent son client de la liste des bénéficiaires au motif qu'il est naturalisé belge.

RDC : l'Assemblée nationale rejette l'interpellation du président de la Ceni. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'Abbé Apollinaire Malu Malu ne sera pas interpellé à l'Assemblée nationale. Les députés nationaux ont rejeté lundi 31 mars cette requête initiée par le député de l'opposition, Emery Ukundji, à l'issue de d'une plénière qui s'est tenue à huis clos. Selon l'initiateur de cette interpellation, la chambre basse a estimé que cette démarche est anticonstitutionnelle et pense qu'elle ne peut pas contrôler la Commission électorale parce qu'elle est indépendante.

RDC : le MLC s'oppose au scrutin indirect pour l'élection des députés provinciaux. Le Mouvement pour la libération du Congo (MLC) s'oppose au mode de scrutin indirect pour les élections provinciales. Cette proposition est contenue dans la la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Dans une déclaration politique publiée lundi 31 mars, le parti de Jean-Pierre Bemba a recommandé à la Commission électorale d'apurer d'abord le cycle électoral de 2011 avant d'envisager quoi que ce soit.

RDC: les assemblées provinciales ouvrent leur session de mars. La journée du 31 mars a été marquée en RDC par l'ouverture de la session parlementaire de mars pour les assemblées provinciales. Au cours de cette session essentiellement budgétaire, les députés provinciaux pourraient se pencher également sur les «besoins sociaux de base», la lutte contre l'insécurité et l'évasion fiscale.

Des militaires ougandais signalés à Rutshuru, selon le président de l'assemblée provinciale. Des militaires de l'armée ougandaise ont envahi la réserve des gorilles de Sarambwe, à une centaine de kilomètres au nord de Goma, dans le territoire de Rutshuru depuis le 26 mars dernier, selon le président de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, Jules Hakizimwami. Il l'a déclaré lundi 31 mars à l'ouverture de la session ordinaire, à Goma. Mais la Monusco précise qu'il s'agit d'une incursion qui n'aurait pas duré longtemps.

RDC: un projet de loi sur le notariat en élaboration. Les experts membres de l'Association du notariat francophone ainsi que les députés et les sénateurs congolais élaborent durant deux semaines un projet de loi sur le notariat libéral en RDC. Selon le secrétaire général de cette association, Abdoulaye Harissou, le notaire est un juriste libéral et auxiliaire de justice comme avocat. Il s'occupera de la sécurisation des contrats signés dans le pays afin d'éviter les conflits judiciaires.

Sud-Kivu : la vie reprend à Bwegera déserté plus tôt suite à deux meurtres. Les activités socio-économiques ont repris à Bwegera, à 15 km de Sange, dans le Sud-Kivu. Les habitants de cette localité avaient fui leurs maisons après le meurtre de deux hommes par des bandits armés. Selon des sources locales, ces habitants sont revenus peu à peu dans leur localité où le commerce et les activités scolaires ont aussi repris.

Province Orientale : appuyée par la Monusco, l'armée lance son opération contre les miliciens du FRPI. Les Forces armées de la RDC (Fardc), appuyées par la Monusco, ont lancé lundi 31 mars des opérations de traque contre les miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI). Selon le commandant des Fardc en Ituri, l'opération vise à mettre fin au phénomène des groupes armés dans ce district de la Province Orientale. De son côté, le commandant des forces de la Monusco a annoncé le renforcement des effectifs des casques bleus dans cette province, pour appuyer les Fardc dans la pacification de la région.

RDC: le gouvernement veut relancer le fonds national de promotion social. Le gouvernement veut relancer les activités du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS). Ce fonds va notamment être alimenté grâce aux contributions que doivent payer les industries extractives aux communautés vivant aux alentours de leurs sites d'exploitation. Cette recommandation de la dernière conférence minière tenue à Goma a été révélée, mardi 1er avril à Kinshasa, par la directrice générale du FNPSS, Me Alice Mirimo.

Sud-Kivu: les jeunes appelés à sécuriser la cité de Baraka. Plus de dix cas d'assassinats ont été signalés en moins de deux semaines à Baraka et ces environs au Sud-Kivu. Le cas le plus récent remonte à la nuit de samedi à dimanche dernier. Le chef de secteur de Mutambala, Josué Luhanusha, a dénoncé la recrudescence des cas de banditisme dans son secteur, mardi 1er avril lors d'un meeting populaire. Le commandant de district de la police, Isaac Monghali, a avoué être débordé par la situation à cause des effectifs réduits. Devant l'impuissance des agents de l'ordre, le chef de secteur de Mutambala propose que les jeunes de Baraka organisent des rondes chaque soir, comme ceux d'Uvira. ces rotations devront être ordonnées par les chefs de quartiers et d'avenues. Ceux-ci devront, par ailleurs, signaler tout mouvement suspect. (Radio Okapi)

Mercredi 2 avril.

Province Orientale : suspension d'un curé soupçonné d'avoir eu un enfant avec sa paroissienne. La paroisse Saint Kiwanuka, dans le territoire de Buta, n'est pas accessible aux fidèles catholiques depuis samedi 29 mars. Le curé, abbé Etienne Motomoya est suspendu de ses fonctions et les portes de la paroisse barricadées avec des moellons. L'évêque de Buta qui a suspendu l'abbé Motomoya l'accuse d'avoir fait un enfant avec une de ses paroissiennes mariée. Le conseil paroissial conteste cette suspension et la fermeture de la paroisse qui auraient été décidées à l'encontre des normes canoniques.

Banque mondiale finance le balisage de plusieurs rivières de la RDC. La Banque mondiale (BM) a octroyé la somme de 2 500 000 dollars pour le balisage des rivières Luwa et Mongala (Equateur), Lualaba sur les tronçons Bukama-Kongolo (Katanga) et Kindu-Ubundu (Maniema). Ces travaux seront effectués à partir de juillet prochain par la Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM) qui tient à l'amélioration des performances de la Régie des voies fluviales (RVF) et des voies navigables en RDC.

Le général Sikabwe exige la fermeture de certains camps des déplacés en Ituri. Les sites des déplacés de guerre doivent être fermés au Sud du territoire d'Irumu, en Ituri (Province Orientale), a recommandé mercredi 2 avril le commandant de la zone opérationnelle des Forces armées de la RDC (FARDC), général Fall Sikabwe. Selon lui, ces sites hébergent des miliciens armés de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) de Cobra Matata, qui commettent des exactions contre les populations. Allégation réfutée par les notables de cette zone et les humanitaires, qui déclarent que le retour des déplacés dans leurs milieux d'origine doit être volontaire.

RDC : plaidoyer pour la reconnaissance du « centre » comme courant politique. Le regroupement politique «Alliance des centristes » plaide que soit intégré dans la constitution le courant centriste comme une troisième composante politique du pays, à l'instar de la majorité présidentielle et de l'opposition. La présidente de cette structure, Jacqueline Bisimwa, l'a affirmé mardi 1er avril au cours d'une conférence-débat organisé à Kinshasa avec pour thème : « La place et le rôle des partis politiques centristes dans un système bipolaire comme en RDC».

Gouvernement de cohésion: la RDC risque de chuter dans le classement Doing Business 2015. La longue attente du gouvernement de cohésion nationale ne jouerait pas en faveur de la RDC dans le classement Doing Business 2015, attendu en octobre prochain. Les experts de la Banque mondiale (BM) ont clôturé, lundi 31 mars, leurs consultations relatives à la rédaction de ce document axé sur les facilités d'affaires dans 189 pays du monde. Les experts du Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) craignent déjà que la RDC, classée 183^e sur les 189 pays en 2013,

fasse du statu quo au prochain classement. Ils regrettent que des réformes engagées par le gouvernement aient connu un arrêt brutal avec l'annonce, en octobre dernier par le chef de l'Etat, de la formation d'un gouvernement de cohésion nationale. Joseph Kabila l'avait annoncé à l'issue des concertations nationales, convoquées pour renforcer la cohésion nationale et restaurer la paix dans l'Est du pays. «Le gouvernement en place, réputé démissionnaire, ne gère que les affaires courantes et ne peut à fond engager l'Etat. Cette incertitude, depuis le troisième trimestre de l'année dernière, a même entraîné l'arrêt de certaines réformes entreprises avant cette annonce et qui demandent une forte implication de l'Etat», a expliqué un de ces experts à Radio Okapi. (Radio Okapi)

RDC: des ONG plaident pour la création de chambres judiciaires mixtes. Environ 146 organisations des droits de l'homme plaident pour l'adoption d'une loi créant les chambres spécialisées mixtes au sein du système judiciaire congolais. Elles ont fait leur appel, mardi 1er avril, dans une déclaration commune, intitulée: «RD Congo: La justice ne peut plus attendre». Ces ONG des droits de l'homme appellent également au vote d'une loi visant à incorporer le statut de la Cour pénale internationale (CPI) dans le droit congolais.

Maniema: les députés provinciaux accusés de détourner les fonds rétrocédés aux ETD. La Société civile de Maniema (Socima) dénonce une «implication négative» de certains députés provinciaux dans la gestion de la rétrocession des recettes minières que la province alloue aux Entités territoriales décentralisées (ETD). Le président de cette structure, John Masimango, a indiqué mercredi 2 avril que plus de 150 000 dollars américains sont utilisés abusivement chaque mois par ces élus du peuple. Ce montant correspond à 70% des frais générés mensuellement lors de l'exportation des minerais. John Masimango indique que les territoires concernés sont notamment Kailo, Pangi, Punia et Lubutu. «Kailo avait bénéficié d'environ 45 000 dollars américains, Pangi 35 000 dollars américains et Punia de 70 000 dollars américains», a expliqué le président de la Socima. Selon lui, ces députés créent des ONG ou fondations pour bénéficier de ces fonds sous prétexte de les affecter aux besoins sociaux de la population. (Radio Okapi)

Sud-Kivu: la population de Misisi fuit les arrestations arbitraires, selon la Société civile. La cité de Misisi se vide de ses habitants. Le président de la Société civile locale, Willy Wilondja Mwenembele, affirme qu'ils fuient les tracasseries militaires et arrestations arbitraires. Onze personnes ont été arrêtées depuis l'attaque des miliciens Maï-Maï, dissidents de Yakutumba, en mars dernier. Seulement, trois ont été relâchées. Le chef de poste d'encadrement administratif de Misisi, Honoré Kiyene Kisindja, a indiqué, mercredi 2 avril lors d'un meeting populaire que les personnes arrêtées sont suspectées de collaborer avec les miliciens.

Shabunda: la présence des miliciens Raïa Mutomboki à la base de mouvements des populations. Différents mouvements de populations ont été observés depuis deux jours à Shabunda dans le Sud-Kivu. Plus de trois cents ménages se sont déplacés vers la localité de Lulingi et plusieurs autres personnes vers Kisasa, à cause de la présence des miliciens Raïa Mutomboki, selon le chef de poste d'encadrement de Lulingi, Henriette Wabaka.

Martin Kobler : «La Monusco va quitter la RDC graduellement ». Le chef de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco), Martin Kobler, a affirmé mercredi 2 avril que la Mission va partir graduellement du pays. Intervenant au cours de la conférence hebdomadaire de la mission à Kinshasa, le représentant de Ban Ki moon en RDC a néanmoins prévenu que ce départ, qui nécessite des préalables, prendra du temps. Parmi ces préalables, le chef de la mission cite la création d'une force de réaction rapide, qui devra remplacer la brigade d'intervention de la Monusco. La résolution 2147 nouvellement votée par le Conseil de sécurité de l'Onu pour prolonger le mandat de la Mission onusienne en RDC invite la Monusco à «préparer une stratégie de retrait» du pays. (Radio Okapi)

Sommet UE-Afrique : Herman Van Rompuy émet le vœu d'un partenariat d'égal à égal. Le 4e sommet Union Européenne – Afrique s'est ouvert mercredi 2 avril à Bruxelles (Belgique) sous le thème «Investir dans les personnes pour la prospérité et la paix». A l'ouverture de cette rencontre, le président de la commission de l'Union européenne, Herman Van Rompuy, a émis le vœu d'un partenariat d'égal à égal entre l'Europe et l'Afrique. La RDC est représentée à ces assises par le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda.

Mbuji-Mayi : vente forcée de cartes d'enregistrement aux creuseurs et négociants. Le gouvernement a débuté mardi 1er avril la vente forcée de cartes d'enregistrement aux creuseurs et négociants de diamant au comptoir Vadium, un mini marché de diamant situé dans la commune de Diulu, à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental). Cette vente s'est déroulée dans une vive tension, en présence du ministre provincial des Mines,

accompagné de policiers et militaires. Vers la mi-journée, les forces de l'ordre ont encerclé le comptoir Vadium. Ils en ont bloqué les issues pendant plus de quatre heures pour permettre à l'équipe ministérielle de procéder au contrôle. Chaque creuseur a été sommé de payer sa carte à 10 dollars américains et chaque négociant à 100 dollars. Pour Joseph Kazadi Ngoyi, ministre provincial des mines, cette opération est un exercice démocratique normal après échéance. De leur côté, les creuseurs et négociants trouvés sur place jugent ce prix excessif. Pour eux, ces cartes ne devraient pas coûter plus de 2 000 francs congolais (2 dollars américains). (Radio Okapi)

Jeudi 3 avril.

Le silence sur les Bakata Katanga à l'Assemblée nationale : «préoccupant et gênant», selon le député Lubaya. Le député national André-Claudiel Lubaya s'inquiète qu'un an après l'incursion des Maï-Maï Bakata Katanga en pleine ville de Lubumbashi (Katanga), le rapport d'enquête parlementaire sur cette affaire n'a toujours pas été examiné à l'Assemblée nationale. Pourtant, remarque le député de l'opposition, ces miliciens continuent à faire des incursions dans les villages katangais. Le député André-Claudiel Lubaya, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire, estime ce silence à la fois «préoccupant et gênant». André-Claudiel Lubaya ne trouve pas d'explication au retard que prend la programmation de ce rapport pour examen en plénière, alors qu'il avait déjà été transmis au bureau de l'Assemblée nationale. «Je peux confirmer que, au niveau de la mission, le travail a été fait, les auditions ont été faites, un certain nombre de personnes avaient été entendues à l'époque, des descentes avaient été effectuées sur le terrain, sur le théâtre des différentes opérations. Pourquoi ce rapport n'a jamais fait l'objet d'un examen dans la plénière de l'Assemblée nationale, conformément au règlement intérieur», s'interroge-t-il. Le député Lubaya regrette ce «silence radio» d'autant plus que, sur terrain, la situation ne s'est pas améliorée. (Radio Okapi)

Sud-Kivu: l'élection du vice-gouverneur fixée au 14 mai. L'élection partielle du vice-gouverneur de la province du Sud-Kivu interviendra le 14 mai prochain et la publication des résultats aura lieu le même jour. C'est ce qu'indique le calendrier aménagé de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) publié mercredi 2 avril à Bukavu. Selon l'agenda de cette institution citoyenne, le processus de dépôt, le traitement et la publication des candidatures sera amorcé à partir de vendredi 4 avril prochain.

Isangi : le général Kifwa nie la présence des barrières militaires sur le fleuve Congo. Le général Jean-Claude Kifwa, commandant de la 9e région militaire, nie la présence des barrières militaires sur le fleuve Congo entre Kisangani et Isangi en Province Orientale. Les piroguiers qui naviguent sur cette partie du fleuve accusent pourtant les militaires de les rançonner en exigeant 2 000 francs congolais (environ 2,1 dollars américains) au passage de chaque barrière. Ce tronçon fluvial, long de 125 kilomètres, compterait une dizaine de barrières.

Sud-Kivu: plus de 200 bâtiments publics occupés illégalement à Kalehe. Des particuliers occupent illégalement plus de 200 maisons de l'Etat dans le territoire de Kalehe, à 60 km au Nord de Bukavu, au Sud-Kivu. Le ministère provincial des Travaux publics du Sud-Kivu a donné ces chiffres, mercredi 2 avril, au terme d'une opération d'identification du patrimoine de l'Etat dans ce territoire. Selon le rapport rédigé à l'issue de cette opération, ces bâtiments publics sont illégalement occupés par des individus ou des services paraétatiques et privés.

Kasaï-Occidental: les autorités démentent la spoliation du musée national de Kananga. Il n'y a ni spoliation ni vente du bâtiment de l'Etat octroyé au Musée national de Kananga, a affirmé mercredi 2 avril le ministre provincial de l'Intérieur, Faustin Kambala. Il démentait les informations livrées par le directeur de ce musée faisant état de la spoliation du terrain sur lequel est construit cet édifice.

Le Katanga compte plus de 500 000 déplacés internes, selon Ocha. Le nombre de déplacés internes s'élève actuellement à plus cinq cents mille dans la province du Katanga. Ce chiffre est contenu dans le bulletin du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) publié mercredi 2 avril. Le document indique que soixante-quinze mille nouveaux déplacés ont été enregistrés dans la province depuis le début de l'année. Selon l'agence humanitaire, ces mouvements des populations sont causés notamment par des attaques armées des miliciens Maï-Maï ainsi que les opérations militaires contre les groupes armés notamment à Pweto et Kalemie.

Le déplacement des populations enregistré depuis le début de cette année s'observe essentiellement dans les territoires de Malemba Nkulu, Pweto, Manono, Mitwaba et Moba, selon la commission Mouvement des populations de la province citée par Ocha. Depuis janvier 2014, c'est le territoire de Malemba Nkulu qui a enregistré la plus forte augmentation du nombre de nouveaux déplacés avec trente-cinq mille personnes. Le territoire de Pweto en a enregistré plus de vingt-trois mille et celui de Manono, plus de seize mille. Le

bulletin d'Ocha note également que les acteurs humanitaires du Katanga s'inquiètent de la diminution du nombre de personnes qui regagnent leurs milieux d'origine notamment à Mitwaba. Mais ces retournés sont obligés d'abandonner à nouveau leurs villages à cause de l'insécurité. Le nombre de déplacés a presque décuplé en moins de trois ans au Katanga. En 2011, Ocha en comptait cinquante-cinq mille. (Radio Okapi)

Kasaï-Oriental: 2 blessés dans des accrochages entre la police et des jeunes à Katako Kombe. Deux personnes, dont un policier, ont été grièvement blessées mercredi 3 avril dans la cité de Katako Kombe, au Kasaï-Oriental, lors d'un accrochage entre la police et un groupe de jeunes accusés de xénophobie. Selon le comité territorial de sécurité, ces jeunes ont conçu un plan pour chasser de la cité les personnes qui n'en sont pas originaires.

Kinshasa : la clinique kinoise n'existe plus que de nom. Alors que l'hôpital du cinquantenaire a été inauguré en grande pompe samedi 22 mars à Kinshasa, des structures sanitaires de la capitale, plus anciennes, tombent pratiquement en ruine. C'est le cas de la clinique kinoise, voisine à la Clinique Ngaliema, à Gombe. Une partie du bâtiment de cette structure, fruit de la coopération entre la RDC et le Danemark, est occupé par des bureaux étrangers à l'hôpital. Composé d'un bâtiment principal de quatre niveaux et de deux annexes, le complexe est divisé en deux blocs. Dans le premier est logé le peu de service qui demeure encore théoriquement fonctionnel. Le 2e bloc, pratiquement laissé à l'abandon, abrite un certain nombre de bureaux inoccupés dont on ignore s'ils sont publics ou privés. De cet hôpital, il reste cependant son personnel estimé à quelque 800 agents. Durant les trois heures que le reporter de Radio Okapi a passé sur les lieux, aucun malade ne s'est présenté. L'eau courante aussi semble avoir déserté les lieux. C'est à l'aide des sceaux que le personnel s'en procure depuis le rez-de-chaussée. Sans vouloir s'étendre sur le sujet, des membres du personnel ont laissé échapper que des luttes intestines parmi les dirigeants de cette structure sanitaire ne seraient pas étrangères à l'état piteux dans lequel elle se trouve aujourd'hui. (Radio Okapi)

Ituri : un convoi de véhicules attaqué sur l'axe Ariwara-Ingbokolo. Des hommes armés ont attaqué trois bus de transport en commun dans la nuit de mardi à mercredi 2 avril sur l'axe routier Ariwara-Ingbokolo, long de 90 kilomètres, en territoire d'Aru dans le district de l'Ituri (Province Orientale). Le président de la société civile de l'Ituri, Jean-Bosco Lalo, qui rapporte les faits affirme qu'il est actuellement difficile de déterminer l'identité des assaillants. Mais, citant des témoignages des rescapés, il indique que les auteurs de cette attaque portaient des tenues semblables à celles des militaires congolais, ougandais et sud-soudanais. Le président de la société civile de l'Ituri explique que les assaillants ont dépouillé les passagers de leurs marchandises. Ils ont notamment emporté de l'argent et de téléphones portables. Ils auraient ensuite incendié l'un des trois véhicules avant de se volatiliser dans la nature. Des sources policières à Aru confirment cette information.

Lambert Mende : «Aucune collaboration possible entre les FARDC en tant que telles et les FDLR». Le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, a affirmé jeudi 3 avril qu'il n'y a «aucune collaboration possible entre les FARDC en tant que telles et les FDLR». Il réagissait aux informations selon lesquelles la stratégie militaire du gouvernement et des Forces armées de la RDC (FARDC) serait fondée sur une complaisance délibérée vis-à-vis de ces forces négatives rwandaises. Au cours d'une conférence de presse à Kinshasa, le ministre congolais des médias a expliqué que les opérations de traque de ces rebelles hutus rwandais ont réduit leur nombre de 7000 en 2004 à un millier à ce jour.

Ituri : un élu dénonce la multiplicité de barrières entre Bunia, Kisangani et Niania. Le député Raymond Tshedya dénonce la multiplicité des barrières entre la cité de Bunia, la ville de Kisangani et la cité de Niania. Selon lui, des services étatiques y rançonnent la population. Au cours d'une interview accordée mercredi 2 avril à Radio Okapi, le député Tshedya affirme que ces tracasseries sont surtout visibles à Niania et Bafwasende. Il accuse les administrateurs des territoires de Mambasa et de Bafwasende de complicité dans ces tracasseries du fait qu'ils n'ont pas fait le suivi des recommandations leur ordonnant la levée de ces barrières.

UE-Afrique : la sécurité et le développement humain, des priorités de 2014 à 2017. La sécurité, la bonne gouvernance et le développement humain sont les priorités de l'Afrique et de l'Union européenne pour la période allant de 2014 à 2017. Au cours du quatrième sommet Union Européenne-Afrique qui s'est clôturé jeudi 3 avril à Bruxelles, les chefs d'Etat des deux continents et les présidents des institutions concernées se sont engagés à coopérer plus étroitement afin de prévenir les crises et de s'attaquer aux racines de l'instabilité, de la fragilité et des conflits pour éviter leur récurrence et accélérer le redressement durable.

Vendredi 4 avril.

«Sauvons le Congo» prévient la Majorité présidentielle contre toute modification de la constitution. La plate-forme de l'opposition « Sauvons la RDC » a prévenu jeudi 3 avril le chef de l'État Joseph Kabila et sa famille politique de « ne pas modifier un seul iota de la constitution ». Au terme d'une convention de quatre jours destinée à unifier l'opposition et à faire un diagnostic sur la situation politique du pays, cette plate-forme de l'opposition a proposé sa feuille de route relative au processus électoral en RDC et adopté une soixantaine de résolutions. Ces dernières visent, selon ses auteurs, la refondation d'un État de droit réellement démocratique.

Unikin: les étudiants en Droits de l'homme dénoncent la suspension de leur filière. Les étudiants de 3^e graduat du département de droits de l'homme de l'Université de Kinshasa (Unikin) demandent la levée de la mesure suspendant les enseignements dans cette filière de la Faculté de Droit. Dans un mémorandum adressé au ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, ces étudiants se disent profondément préjudiciés par cette décision. Le recteur de l'université, Jean Berchmans Labana Lasay'Abar, qui a décidé cette suspension, affirme que la création de ce département n'a pas respecté la procédure.

RDC: les femmes parlementaires pour plus d'implication de la femme dans l'exercice du pouvoir. Les femmes parlementaires ont appelé jeudi 3 avril le gouvernement congolais à impliquer les femmes dans la conception des politiques et dans les instances de prise des décisions. Elles se sont exprimées au cours d'une rencontre placée sous le thème: «Comment la femme peut-elle devenir effectivement actrice de développement?». Organisée à l'initiative de l'Association des parlements de l'Europe pour l'Afrique (Awerpa), ce forum a également planché sur la loi sur la parité en examen au Parlement, les prochaines élections ainsi que l'apport de la femme dans l'agriculture.

Le nouveau chef de la DGDA au Katanga mobilise ses collaborateurs de Kasumbalesa. L'argent perçu à la douane devra renflouer les caisses de l'État et non les poches des agents de la DGDA. C'est le message lancé jeudi 3 avril par Tambwe Mwana Lenge, nouveau directeur provincial de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) du Katanga aux agents et cadres de cette Direction à Kasumbalesa, cité frontalière avec la Zambie. (Lire la suite...)

Matadi: le maire veut renforcer les patrouilles policières. Le maire de Matadi (Bas-Congo), Jean-Marc Nzeyidio Lukombo, annonce la création de nouveaux commissariats de police et le renforcement des patrouilles pour combattre l'insécurité. Ces mesures ont été rendues publiques jeudi 3 avril à l'issue de la réunion de sécurité qu'il a tenue avec les trois bourgmestres des communes de cette ville et les membres du Conseil urbain de sécurité.

Bas-Congo: une nouvelle morgue construite à Moanda. Une nouvelle morgue a été inaugurée jeudi 3 avril à Moanda au Bas-Congo. Les habitants de cette cité se plaignaient depuis plusieurs années du délabrement de l'unique morgue dont elle disposait. Les travaux de construction de la nouvelle morgue ont duré huit mois.

Kasaï-Oriental: les autorités ferment 50 églises de Mbuji-Mayi. Environ cinquante confessions religieuses de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) sont fermées, au terme d'un arrêté publié jeudi 3 mars par le ministère provincial de la Justice. Ces églises fonctionnaient en dehors des normes fixées par la loi en RDC, affirme le ministre. Le représentant provincial des églises de réveil estime que cette décision menace la paix sociale.

RDC: Marie-Dolorose Masika, « Femme de courage » 2014. L'ambassade des États-Unis en RDC a décerné mercredi 2 avril le Prix international « Femme de courage » à Marie-Dolorose Masika. Ce prix est décerné chaque année par le Département d'État américain aux femmes du monde entier qui ont fait preuve de leadership, de courage, d'ingéniosité et de volonté de se sacrifier pour les autres, en particulier pour une meilleure promotion des femmes. Marie-Dolorose Masika est la fondatrice et la présidente de l'ONG « Femmes engagées pour la promotion de la santé intégrale » (Fepsi) qui assure la prise en charge médicale, psychologique et sociale des femmes victimes des violences sexuelles à Butembo.

Beni : un attentat à la bombe fait 6 blessés. Une bombe de fabrication locale lancée la nuit dernière au quartier Nabakanga de Beni a fait six blessés dont quatre civils, un militaire et un policier, a indiqué vendredi 4 avril Nyonyi Bwanakawa, le maire de la ville. Il s'agit du quatrième attentat depuis le mois de février, selon la coordination urbaine de la Société civile de Beni. Elle demande au gouvernement d'ouvrir une enquête et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité la population. La bombe a explosé

vers 20 heures locales sur le boulevard Nyamwisi, à l'endroit appelé communément « Troc » dans la commune de Ruwenzori. Le maire de la ville, Nyonyi Bwanakawa a fait savoir qu'il s'agissait certainement d'une bombe de fabrication locale, au regard des fers en béton ramassés sur les lieux. Les auteurs de cet attentat ne sont pas encore connus mais le comité urbain de sécurité soupçonne les miliciens ougandais des ADF qui vivent clandestinement à Beni. Trois attaques à la grenade ont déjà eu lieu à Beni depuis le mois de février, selon la Société civile locale. La première avait fait trois blessés, tous membres d'une même famille, dans la commune Bungulu. La deuxième avait eu lieu au quartier Mupanda et avait fait sept blessés. L'attentat du 4 mars dernier avait visé un convoi motorisé du contingent népalais de la Monusco. Six casques bleus avaient été blessés. Le maire a assuré que des dispositions sécuritaires ont été prises pour faire face à cette situation. En début mars par exemple, il avait promis une prime de 500 dollars américains à celui qui livrera aux autorités des informations sur les lanceurs des grenades. (Radio Okapi)

Bukama: le procureur de la République met les OPJ en garde contre les tracasseries. Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Kamina, Bienvenu Liongy, met les officiers de la police judiciaire en garde contre les amendes exorbitantes imposées aux justiciables, à Bukama, à 400 km de Lubumbashi (Katanga). Il affirme avoir mis en place un comité, piloté par le chef du parquet, pour veiller à l'application des instructions données aux OPJ.

L'ONG Congo Power Shift en campagne contre les énergies fossiles en RDC. Congo Power Shift, une ONG locale a lancé mardi 2 mars une campagne de sensibilisation contre l'utilisation des combustibles fossiles. Cette campagne va se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mai à Kinshasa et dans quelques provinces de la RDC, sous le thème: «Combattre les énergies fossiles en RDC: Vers un objectif zéro émission CO2». Cette ONG veut alerter la communauté nationale sur les dangers de ces produits et agir en urgence en faveur des énergies renouvelables. Ce travail est l'apanage des pouvoirs publics, selon la même source, qui doivent en principe créer des chantiers pilotes pour ces énergies. Elle dénonce particulièrement « les impacts nocifs de l'exploitation du charbon des mines au Katanga, l'existence des usines de raffinage et l'épineux problème du gaz méthane non exploité dans le Lac Kivu au Nord-Kivu.» A travers cette campagne, l'ONG voudrait également susciter un élan de sensibilisation sans précédent qui touche toutes les couches sociales, rappeler l'existence et les avantages des énergies renouvelables ainsi que le potentiel de la RDC à transiter vers les sources d'énergie moins dangereuses pour la planète. D'après lui, Congo Power Shift entend mener cette campagne dans six provinces du pays pour la première phase, en mobilisation vingt à vingt-cinq mille personnes. Parmi les moyens préconisés par l'ONG figure notamment une pétition pour exiger aux pouvoirs publics de migrer vers les énergies nouvelles et renouvelables. (Radio Okapi)

Le Comité congolais contre la torture dénonce le non respect des procédures judiciaires en RDC. Les magistrats des grandes juridictions Congolaises participent à un atelier de vulgarisation de la loi portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire, ouvert à Kinshasa. Le but est de les emmener à respecter cette loi, et éventuellement à proposer des modifications de certains points qui ne cadrent pas avec la réalité, a affirmé le secrétaire permanent du Conseil supérieur de la magistrature. Il a, par exemple, indiqué que les magistrats ne respectent pas toujours le délai du prononcé des jugements.

Kinshasa : plusieurs canalisations sont bouchées. Plusieurs canalisations servant à drainer les eaux de pluie ou à évacuer les eaux usées à Kinshasa sont bouchées, certaines, quelques mois seulement après leur construction ou réhabilitation. Les habitants des maisons riveraines ont la mauvaise habitude d'y jeter des immondices ménagères, quand ils n'y évacuent pas leurs fosses sceptiques. Ajouté à cela le sable emporté par les eaux de pluie qui remplissent les caniveaux. Suite à cet état des choses, les eaux de pluies et de ménages envahissent la chaussée au point de provoquer sa dégradation.

Uvira: nouvelle réglementation de la pêche dans le lac Tanganyika. L'inspection de l'environnement et conservation de la nature du territoire d'Uvira, au Sud-Kivu, a annoncé jeudi 3 mars une nouvelle réglementation de la pêche dans le lac Tanganyika. Cette activité doit désormais être suspendue pendant une semaine chaque mois pour faciliter la reproduction des poissons. A en croire Byamungu Kabangula, président de la mutualité de pêcheurs artisanaux du Lac Tanganyika d'Uvira, la production de poissons a fortement diminué au cours de ces dix dernières années dans ce territoire.

Kasaï-Oriental : la police de Miabi accusée d'agression et d'extorsion des civils. Les ONG de défense des droits de l'homme accusent le groupe mobile d'intervention (GMI) de la police détaché à Miabi (45 km de Mbuji-Mayi), dans le Kasaï-Oriental, d'agresser les civils et de leur extorquer de l'argent en instaurant des barrières illégales. Selon le président de cette plate-forme, Moïse Albert Kazadi, au moins deux personnes ont été passées à tabac, dont l'une à deux reprises, pour avoir refusé de payer le passage dans une de ces barrières.

Samedi 5 avril.

Claus Sorensen: «J’espérai que le gouvernement serait présent pour aider les citoyens». Le directeur général du bureau de l’aide humanitaire de la Commission européenne a assuré que l’Union européenne continuera à venir en aide aux déplacés internes de la RDC. «Malgré les crises en Syrie, au Sud-Soudan et en République centrafricaine, nous n’allons pas les oublier», a-t-il souligné au cours d’une visite vendredi 4 avril dans le Nord Kivu. Le diplomate européen a en outre affirmé qu’il espérait voir le gouvernement congolais venir davantage en aide à cette population.

Katanga: plus de 3000 Fardc formées à Mura. Environ 3200 militaires ont achevé, vendredi 4 avril, leur formation au Centre d’instruction de Mura, à plus de 120 km de Lubumbashi (Katanga). Cette formation a notamment porté sur les techniques militaires et sur la protection des civils. Les hommes en uniforme formés se sont dits prêts à rejoindre les autres au front pour la défense de la patrie.

Nord-Kivu: grève des professionnels de santé à Lubero et Kayna. Les personnels traitants des zones de santé de Lubero et de Kayna (Nord-Kivu) sont, depuis trois jours, en grève. Selon le secrétaire exécutif syndical de la zone de santé de Kayna, Willy Muhutsa, ces grévistes réclament notamment la prime de risque, les affectations et la bancarisation de leur salaire. Pour manifester leur mécontentement, ils suspendent, jusqu’à nouvel ordre, les consultations prénatales, les consultations préscolaires et les vaccinations.

Ituri: les Fardc délogent les miliciens de la FRPI de 3 localités. Les Forces armées de la RDC ont délogé, en cinq jours, les miliciens de la Force de résistance patriotique de l’Ituri (FRPI) des localités d’Isura, Nyasumbe et Kigo, en chefferie de Walendu Bindu, dans le district de l’Ituri (Province Orientale). Le commandant des Fardc en Ituri, général Fall Sikabwe, qui a confirmé cette information a rapporté qu’un militaire a été tué au cours de ces combats. Selon lui, il y a eu 6 morts du côté des assaillants mais ce bilan n’est pas encore confirmé par des sources indépendantes.

Ebola: la RDC renforce la surveillance aux frontières. La RDC a décidé de relever le seuil de surveillance du virus d’Ebola dans tous les points d’entrée du pays et dans les milieux hospitaliers. La décision a été prise vendredi 4 mars à Kinshasa par le ministre de la Santé publique, Félix Kabange. Les contrôles viseront particulièrement les voyageurs qui viennent de l’Afrique de l’Ouest, où sévit actuellement la maladie.

Nord-Kivu: plus de 900 ménages en situation difficile à Masisi. Plus de 900 ménages de déplacés vivent, depuis près de deux mois, difficilement dans les localités de Langira en groupement Waloa Yungu et Kitobo, en territoire de Masisi (Nord-Kivu). Ces ménages ont fui les affrontements qui ont opposé, en février dernier, les miliciens Nyatura à ceux de la FDC dans les localités de Bulinda, Bushaire, Bulungu, Ngululu et Ngoy en groupement Nyamaboko, en territoire de Masisi.

Equateur: 86 écoles «assainies» en 5 ans. Dans la province de l’Equateur, 86 écoles ont été certifiées assainies depuis le lancement de ce programme en 2009. Elles disposent désormais des latrines, d’un point d’eau potable et d’une brigade d’hygiène, ont indiqué samedi 5 avril les animateurs de ce programme. La dernière à être assainie cette semaine, c’est l’Ecole primaire Losandja, dans la localité de Secli-Wendji, à 20 km de Mbandaka.

RDC: Jean-Lucien Busa exige la démission des représentants de l’opposition à la Ceni. Le Courant des démocrates rénovateurs (CDER) monte au créneau «pour barrer la route à la révision constitutionnelle par la voie de la feuille de route proposée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni)». Lors d’une conférence de presse samedi 5 avril à Kinshasa, le président du CDER, Jean Lucien Busa, a demandé aux partis politiques de l’opposition de retirer leurs membres de cette institution citoyenne.

Parc des Virunga: Julien Paluku appelle l’ICCN et la population riveraine au dialogue. «Le déficit de communication entre les populations riveraines du Parc national des Virunga et les autorités, est parmi les obstacles qui bloquent parfois l’exploitation rationnelle du parc national de Virunga au profit de ces mêmes populations ». Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, l’a déclaré samedi 5 mars à Goma lors de l’ouverture du forum «Alliance Virunga» par la direction provinciale de l’Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Pour lui, l’Etat congolais et les populations locales doivent tirer les dividendes de l’exploitation de ce patrimoine à travers cette alliance. Julien Paluku a souligné la nécessité de mettre fin au déficit de communication entre les autorités du parc national des Virunga et la population locale. Pour lui, ce genre de forum est important pour la préservation de l’écosystème. Il souhaite que «plus tard, on

puisse passer du stade de la sensibilisation des autorités vers celui où on va atteindre les couches [sociales] les plus basses du parc national des Virunga.» Cette «Alliance Virunga » vise la valorisation de quatre piliers de développement, au profit des populations riveraines. Il s'agit de la pêche, l'énergie électrique, l'agriculture et le tourisme. (Radio Okapi)

Dimanche 6 avril.

Equateur: plus de 10 morts dans accident de navigation sur le fleuve Congo. Plus d'une dizaine de morts et plusieurs disparus ont été enregistrés dans un accident de navigation survenu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier sur le fleuve Congo au niveau du territoire de Bolomba (Equateur). Selon les rescapés arrivés samedi 5 avril à Mbandaka, chef-lieu de la province, le convoi H/B Union, avec trois pirogues motorisées, est entré en collision avec le M/B Kikwit de la Compagnie Congo Futur.

Kinshasa : 500 magistrats recrutés depuis 2009 toujours pas affectés. Cinq cents magistrats réclament leur affectation et nominations à Kinshasa. Leur porte-parole, Me Papy Mumbonga, a indiqué samedi 5 avril qu'ils avaient réussi au test d'embauche en 2009 mais ils n'ont jamais presté. Il invite ainsi le Conseil supérieur de la magistrature à statuer sur leurs cas au cours de son assemblée générale qui va s'ouvrir lundi prochain. « Le CSM en siégeant devra prendre en considération nos revendications. C'est un droit légitime. On avait recruté 13 000 candidats. 2500 avaient réussi au concours. 2 000 ont été nommés : 1000 en 2010 et 1000 en 2011. Les 500 qui restent n'ont jamais été nommés ni affectés », a affirmé Me Papy Mumbonga. Il a soutenu qu'il y a actuellement carence dans la magistrature, leurs affectations combleraient ce déficit. (Radio Okapi)

Lubumbashi : une quarantaine de malades soignés gratuitement des fentes labiales. Une quarantaine des malades ont été gratuitement soignés des fentes labiales et palatines, a affirmé vendredi 3 avril le Dr Dieudonné Kokeleya, responsable de l'ONGD « Espoir médical », qui a organisé cette campagne de chirurgie en collaboration avec la mission médicale Américaine dirigée par le professeur Clawson.

Katanga : une incursion des FDLR signalée à Kabulo. Une incursion des rebelles rwandais des FDLR a été signalée samedi 5 avril dans la localité de Kabulo, sur la route Kalemie-Nyunzu, à 50 kilomètres de Kalemie au Katanga. C'est ce qu'a affirmé le lieutenant Carlos Kalume Fazili de la presse militaire. Il a indiqué que les soldats de la 61e brigade déployés dans cette zone ont riposté et ont réussi à tuer trois rebelles.

Kinshasa : la vente des bières interdite avant 17 heures dans des bistrot non couverts. Les bistrot et autres débits de boissons qui exercent en plein air à Kinshasa ne vendront plus la bière avant 17 heures. Dans la commune de Kalamu par exemple, le bourgmestre Jean-Claude Kadima a affirmé, samedi 5 avril, que cette mesure vise à assainir la ville et à lutter contre la pollution sonore occasionné par l'étalage de ces terrasses.

Police de circulation: le général Kanyama promet de s'attaquer à la corruption. Le commissaire provincial de la police de Kinshasa, le général Célestin Kanyama, a déploré dimanche 6 avril la corruption, la concussion, la mendicité, le trafic d'influence et l'indiscipline des éléments de la Police de circulation routière (PCR). Au cours d'une parade de cette unité de la police au stade Vélodrome de Kintambo, le général Kanyama a promis des sanctions sévères contre les policiers de circulation qui se rendraient encore coupables de telles pratiques.

Nord-Kivu: Ocha recense 1, 076 millions de déplacés internes. Dans son bulletin d'information publié le jeudi 3 avril, le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) indique avoir recensé 1 076 745 déplacés internes au Nord-Kivu. Ce document fait état des personnes qui ont quitté leurs milieux d'origine entre janvier 2009 et février 2014. L'agence humanitaire renseigne que ce chiffre représente 37% du nombre de déplacés enregistrés dans tout le pays, estimé à 2,9 millions de personnes.

Ituri: des hommes armés volent et pillent à Kasenyi et Tchomia. Plusieurs cas de meurtres, pillages, viols et vols ont été enregistrés depuis le vendredi 5 avril dans les localités de Kasenyi et Tchomia au bord du lac Albert en Ituri. Leurs auteurs de ces actes sont des hommes armés qui n'ont pas été identifiés.

Lundi 7 avril.

Rwanda-RDC: l'historien Isidore Ndaywel plaide pour une politique de réconciliation. Les cérémonies de commémoration du vingtième anniversaire du génocide rwandais vont débiter ce lundi 7 avril à Kigali. A

l'occasion de cet anniversaire, le professeur et historien congolais, Isidore Ndaywel, appelle « à une politique volontariste de réconciliation non seulement entre Tutsi et Hutu, mais aussi entre Congolais et Rwandais ». Ce génocide a été perpétré en 1994 pendant trois mois. L'Onu estime que qu'environ 800 000 Rwandais, en majorité Tutsi, y ont perdu la vie. Ces dernières années, Kinshasa et Kigali se sont mutuellement accusés de se déstabiliser. Les autorités congolaises ont accusé en 2012 leurs homologues rwandais de soutenir la rébellion du M23 qui a créé l'insécurité l'Est de la RDC avant d'être défaite en 2013 sous l'action coordonnée de l'armée congolaise appuyée par la Brigade d'intervention de la Monusco. Kigali a toujours rejeté l'accusation de Kinshasa. De leur côté, les responsables politiques rwandais accusent le gouvernement congolais de complicité avec la rébellion des FDLR constituée notamment d'anciens génocidaires. Kinshasa rejette aussi ces accusations. Pour l'historien Isidore Ndaywel, il faudrait que les leaders politiques de deux pays fassent un effort « de vérité et de réconciliation ». « Nous sommes dans une situation où il y a tellement des suspicions, des secrets. Pour qu'on puisse vraiment connaître un au-delà du génocide, il faut que cela se fasse dans la transparence », explique-t-il. (Radio Okapi)

Génocide rwandais : les conséquences sur la RDC. Le Rwanda commémore ce lundi 7 avril le vingtième anniversaire du massacre de huit cent mille personnes essentiellement des Tutsi qui a eu lieu entre avril et juillet 1994. Ce génocide survenu juste après la mort dans un crash d'avion du président rwandais de l'époque Juvénal Habyarimana et du président burundais Cyprien Ntaryamira a eu des répercussions en RDC. Les provinces du Nord et Sud-Kivu qui ont accueilli de nombreux réfugiés hutu rwandais vivent dans l'instabilité sécuritaire depuis vingt ans. Guerres à répétitions, conflits ethniques et arrivée massive des déplacés dans les deux provinces. Tel a été le lot quotidien des populations congolaises dans ces deux provinces.

Une centaine de points de contrôle seraient érigés sur les routes de l'Ituri. Les usagers de la route Ituri dénoncent l'érection d'une centaine de barrages, illicites pour la plupart selon eux, sur les axes routiers : Bunia-Kasenyi, Bunia-Kisangani et Bunia-Aru. Rien que sur le tronçon routier Bunia-Kisangani, on compte cinquante barrages, selon la Fédération des entreprises du Congo (Fec) en Ituri. Ils seraient érigés par la police, l'armée, les gardes parc, le service de transports et voies de communication ainsi que celui de l'environnement. Les responsables des services accusés réfutent ces allégations.

RDC : Kin-kiey Mulumba propose de vendre la carte sim à 50 dollars américains. Le ministre des Télécommunications, Tryphon Kin-kiey Mulumba, propose de vendre désormais les cartes sim à 50 dollars américains, au lieu des 0,5 dollars actuels, soit 100 fois plus cher. Cette taxe dite «abonné investisseur» permettrait, selon le ministre, de maximiser les recettes de l'Etat tout en luttant contre la fraude à travers la Sim box. Cette dernière étant une technique frauduleuse qui permet de détourner les appels internationaux entrants afin de minorer les taxes dues au trésor public.

Dungu : un projet de construction d'écoles divise une ONG et la société civile. Un projet de construction de trois bâtiments scolaires divise la société civile de Dungu (Province Orientale) et l'ONG Association de protection de l'enfant du Congo (Apec). Ce projet de construction lancé en décembre devait prendre fin en avril 2014. Mais le projet piétine. Seule la fondation a été posée. Ce qui a suscité la colère de la société civile qui a demandé l'arrêt des travaux.

Lubumbashi : 2 morts dans une intervention policière qui a mal tourné. Deux personnes ont été tuées dimanche 6 avril au quartier Bel Air, à Lubumbashi (Katanga), par des policiers en patrouille. Un de ces agents, qui poursuivait un taximan moto, a ouvert le feu, tuant le fugitif et un passant. Les habitants ont manifesté leur colère en bloquant la voie principale de leur quartier avec des pneus brûlés. Le bourgmestre de la commune de Kampemba parle d'une seule victime. Il déplore cet acte et indique avoir fait rapport à sa hiérarchie.

Mbuji-Mayi: les travailleurs de la Miba réclament leurs arriérés de salaires dans la rue. Les travailleurs de la Minière de Bakwanga (Miba) de Mbuji-Mayi ont manifesté sur les rues de Mbuji-Mayi lundi 7 avril pour réclamer leurs arriérés de salaires, tel que noté dans le memorandum remis à l'autorité provinciale. Ils n'ont plus reçu de salaires depuis le mois de janvier dernier. Ces salaires ont pourtant été réduits de 25%. Christine Mwanza, présidente de la délégation syndicale s'est aussi opposée à cette réduction, qui ne cadre pas avec les chiffres élevés que réalise la Miba.

Kinshasa: les magistrats appelés au respect de leur serment. Tout magistrat, civil et militaire, est assujéti aux mêmes objectifs de loyauté, impartialité et objectivité dans l'exercice de ses fonctions. Le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Jérôme Kitoko, l'a réaffirmé lundi 7 avril à Kinshasa lors de l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'assemblée générale de cet organe. Le

Conseil a invité ses membres à se remettre en question durant cette session, en examinant leur serment et en tirer les conséquences. Mais les magistrats à leur tour ont soulevé l'épineuse question de leurs conditions de travail et de vie difficiles, qui pèsent sur l'exercice de leurs fonctions.

Mardi 8 avril.

Nord-Kivu: seuls 27 % des déplacés bénéficieront de l'aide humanitaire. Seuls soixante-onze mille trois cents déplacés, représentant 27% des personnes vivant dans les camps de déplacés, bénéficieront de l'aide humanitaire au Nord-Kivu, a annoncé lundi 7 avril le vice-gouverneur de la province, Feller Lutaichirwa, lors d'un café de presse animé en collaboration avec le Programme alimentaire mondiale. Selon lui, le gouvernement provincial et les acteurs humanitaires ne disposent plus de moyens suffisants pour continuer à fournir l'assistance alimentaire à tous les déplacés dans plus de trente anciens sites.

Isiro: 80 % de femmes qui accouchent sont des mineures, selon une ONG. Le coordonnateur provincial de l'ONG C-Change, Eustache Dunia, a révélé lundi 7 avril que 80% des femmes qui accouchent dans la zone de santé d'Isiro en Province Orientale sont des mineures. Selon lui, ce chiffre traduit une augmentation des violences sexuelles dans cette zone de santé. Il s'est exprimé à l'ouverture d'un atelier sur les violences sexuelles organisé par le ministère provincial de la Santé publique.

Naufrage du lac Albert : 109 corps repêchés, 101 portés disparus et 41 rescapés. Cent neuf personnes se sont noyées, 101 sont portées disparues et 41 ont survécu au naufrage survenu samedi 22 mars sur le lac Albert. Le ministre de l'Intérieur, Richard Muyeje Mangez, a donné ce nouveau bilan lundi 7 avril devant le Sénat. Ces réfugiés congolais, partis d'un port de pêche ougandais, tentaient de rejoindre la RDC. Selon le ministre, la surcharge de l'embarcation, déjà vétuste, et le manque de qualification du personnel navigant seraient à la base de ce drame.

Province Orientale: le gouverneur promet des sanctions contre les percepteurs des taxes illégales. Le gouverneur de la Province Orientale, Jean Bamanisa, promet de sanctionner tous les agents de l'Etat impliqués dans la perception des taxes dans les barrières non reconnues officiellement érigées sur la route entre Bunia et Kisangani. Dans une interview accordée lundi 7 avril à Radio Okapi à Bunia, il a indiqué que la perception de ces taxes était « inacceptable » après la suppression des certaines barrières par le Chef de l'Etat lors de sa dernière visite dans cette province.

Procès Bemba: la clôture du dépôt des preuves fixée au 2 juin. Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont fixé la date de la clôture officielle du dépôt des éléments de preuves dans le procès de Jean-Pierre Bemba au 2 juin prochain. Ils l'ont annoncé le lundi 7 avril, quatre mois après l'audition du dernier témoin dans cette affaire. Les juges n'ont cependant pas fixé la date des plaidoiries et réquisitoires finaux. Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président de la RDC, est poursuivi pour des crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en 2002 et 2003 par les combattants de l'ancienne rébellion du MLC en Centrafrique.

Nord-Kivu : de nouveaux déplacés affluent à Kasugho depuis 3 jours. Un nouveau déplacement de la population est signalé depuis trois jours à Kasugho, dans le Nord-Kivu. Selon la société civile du territoire de Lubero, ces déplacés proviennent de Fatua, Kitovo, Miveya et Kasinga, localités situées entre 67 et 120 km du village de Kasugho. Ils fuient les attaques des Maï-Maï Cheka contre les positions des rebelles rwandais des FDLR dans leurs milieux. D'après le président de la société civile de ce village, Joseph Malikidogo, la première vague d'environ 200 ménages se trouve actuellement dans des familles d'accueil. Sur place, aucun mécanisme n'est mis en place pour leur prise à charge alimentaire.

Goma: des militaires de la garde républicaine accusés de fraude douanière. Des militaires de la garde républicaine sont accusés d'être impliqués dans une affaire de fraude douanière à Goma au Nord-Kivu. Des habitants de la ville rapportent que les officiers Freddy Ntambwe et Ruffin Mwehu de cette unité ont favorisé la disparition de deux véhicules gardés dans l'entrepôt de la Direction générale de douane et accises (DGDA) depuis février dernier. Les deux voitures avaient placé dans cet entrepôt par les douaniers qui avaient constaté lors de leur importation qu'ils étaient vieux de plus de 10 ans. L'importation des véhicules vieux de plus de 10 ans est interdite en RDC depuis octobre 2012.

Sud-Kivu: affrontements entre Fardc et Maï-Maï Yakutumba à Misisi. De violents combats ont opposé tôt ce mardi 8 avril matin les Fardc aux éléments du groupe Yakutumba dans la localité de Misisi au sud d'Uvira (Sud-Kivu). Le bilan reste controversé. Selon le commandant du 1012e régiment des Fardc à Lulimba, le bilan provisoire est de six morts, dont deux militaires. De leur côté, les Maï-Maï parlent de treize morts, dont quatre miliciens.

Mary Robinson plaide pour l'investissement économique dans les Grands Lacs. Des progrès remarquables ont été réalisés dans l'application de cet accord-cadre d'Addis-Abeba. Mais avec le retour de la paix, il faut penser à l'investissement économique. C'est ce qu'a déclaré l'envoyée spéciale du Secrétaire général de l'Onu dans cette région, Mary Robinson, lors de sa visite à Bukavu ce mardi 8 avril. «Je crois que le plus important en ce moment, c'est les plans d'action DDR [Démobilisation, désarmement et réinsertion des groupes armés] et les élections naturellement», a-t-elle estimé.

Katanga: vive tension entre chrétiens catholiques à Malemba Nkulu. Deux groupes des fidèles catholiques de la paroisse Saint Jean se regardent en chiens de faïence après les affrontements survenus lundi 7 avril. Pomme de discorde: la réouverture de la paroisse après plus de trois ans de fermeture. Les uns s'opposent à cette réouverture, exigeant la démission de l'évêque du diocèse de Manono dont dépend le territoire de Malemba Nkulu. Les autres voudraient voir cette paroisse reprendre ses activités. Plusieurs témoins renseignent que les troubles ont commencé au moment où les catholiques de Manono ont vu débarquer deux prêtres et un diacre. Ces derniers ont ré-ouvert les portes de l'église fermée depuis plus de trois ans. Ceux qui sont contre cette réouverture se sont attaqués aux autres à coup de bâtons et de pierres. Pour eux, cette église ne sera pas rouverte aussi longtemps que l'évêque du diocèse n'aura pas démissionné. Dans la foulée, des témoins ont signalé quelques blessés. Devant ce désordre, la police est intervenue pour rétablir l'ordre. Elle a tiré quelques coups de feu en l'air pour disperser la foule, créant ainsi la panique dans la cité. Depuis plus de trois ans, l'évêque du diocèse de Manono est désavoué par plusieurs prêtres, qui l'accusent d'être parti se prosterner devant des statuets appelés: «Mukalay». Allégations que l'incriminé a toujours rejetées. Au regard des troubles qui s'en sont suivis, les portes de l'église ont été fermées sur ordre des autorités territoriales. Toutes les tentatives amorcées pour réconcilier les deux parties sont restées vaines. (Radio Okapi)

Kinshasa: des membres du gouvernement provincial en procès contre Timothée Lenoir. Cinq membres du gouvernement provincial de Kinshasa sont en procès contre Timothée Lenoir, un analyste politique. Il s'agit des ministres provinciaux Godard Motemona, Thérèse Olonga, Guy Matondo ainsi que du gouverneur André Kimbuta et Clément Bafiba. C'est le dossier de Clément Bafiba qui est actuellement en instruction devant Tribunal de paix d'Assossa à Kinshasa. Timothée Lenoir est accusé d'avoir tenu, au cours d'une émission télévisée sur Canal Kin Télévision des propos diffamatoires contre le vice-gouverneur de Kinshasa.

Mercredi 9 avril.

Albert Moleka : « On a accordé au Congolais le droit de voter mais pas celui d'élire ses dirigeants ». « J'ai l'habitude de dire la leçon qu'il a fallu tirer des élections de 2011 c'est que le peuple congolais on lui a accordé le droit de voter mais on ne lui a pas encore accordé le droit d'élire ses dirigeants ». C'est ce qu'a déclaré mardi 8 avril à Radio Okapi Albert Moleka, porte-parole et directeur de cabinet d'Etienne Tshisekedi. Il évoquait les leçons que son parti l'UDPS a tirées des élections organisées en 2006 et 2011. « Je crois qu'en 2006, l'erreur de l'UDPS était un peu comme l'erreur de Lumumba. C'est d'avoir eu raison trop tôt. Souvenez-vous l'UDPS avait prôné le boycott de ces élections en disant que les dés étaient pipés. Tout était connu d'avance. C'est ce qu'on a vu d'ailleurs. Tout le monde sait que c'est Jean-Pierre Bemba qui a gagné les élections mais c'est Joseph Kabila qui a été proclamé élu », a affirmé le porte-parole de Tshisekedi. En ce qui concerne les élections de 2011, Albert Moleka a indiqué que le pays a vécu « plus ou moins la même expérience » qu'en 2006. Etienne Tshisekedi a toujours contesté la réélection de Joseph Kabila à la tête du pays en 2011. L'opposant estime avoir remporté cette présidentielle. Selon lui, le combat des acteurs politiques et de la société civile devrait être de faire en sorte que les choix des Congolais dans l'urne se traduisent « exactement dans la publication et la proclamation des résultats ». Pour cela, Albert Moleka dit soutenir les initiatives telles que les pétitions pour la démission de l'actuel président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) l'abbé Malumalu. (Radio Okapi)

La feuille de route de la Ceni : l'Asadho craint « une insécurité constitutionnelle ». L'organisation de l'élection des députés provinciaux, sénateurs, bourgmestres, gouverneurs de province, maires et conseillers urbains au suffrage universel indirect risque de conduire à la révision de la constitution, estime l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) dans un communiqué publié mardi 8 avril à Kinshasa. Pour cette ONG, changer de constitution à la veille de chaque élection « pour satisfaire les intérêts de certains groupes politiques » risque de créer « une insécurité constitutionnelle ».

Sud-Kivu: 4 miliciens et 4 militaires tués dans un accrochage à Misisi. Quatre miliciens Mai-Mai Yakutumba ont été tués et huit autres capturés, mardi 8 avril, au cours d'un accrochage avec les Forces armées de la RDC (FARDC) dans la localité de Misisi, en territoire de Fizi (Sud-Kivu). Le commandant du

103e secteur opérationnel des FARDC à Fizi qui a livré ce bilan a indiqué que quatre militaires sont également morts et six autres blessés au cours des mêmes combats qui ont duré plus de trois heures.

Ituri: 30 anciens agents du Foner réclament 7 mois d'arriérés de salaire. Une trentaine d'anciens agents du Fonds national d'entretien routier (Foner) ont manifesté en Ituri (Province Orientale) le mardi 8 avril pour réclamer 7 mois d'arriérés de salaire et leurs indemnités de sortie. Ils ont perturbé le travail de leurs anciens collègues placés aux postes de péage routiers de Lengabo et de Mudzipel. A cause de leur action, plusieurs véhicules ont traversé le porte de péage sans payer les frais de péage exigés. Le Directeur général du Foner, Bamaros Lobota, a déclaré que ces agents seront payés dans 48 heures. Mais il a condamné cette manifestation qui a fait perdre de l'argent à l'entreprise.

Katanga : «Gédéon est bel et bien vivant», selon ses ex-otages. Les onze chefs coutumiers de Mitwaba libérés par le seigneur de guerre Kyungu Mutanga Gédéon, il y a plus d'une semaine, assurent qu'il est bel et bien vivant. Ces anciens otages l'ont affirmé au cours d'une rencontre mardi 9 avril avec le gouverneur de province à son bureau de Lubumbashi. Après avoir passé deux ans en captivité, ces chefs traditionnels souhaitent rentrer chez eux à Mitwaba.

Militaires accusés de fraude douanière: «une incompréhension», selon le colonel Hamuli. Le porte-parole de l'armée congolaise au Nord-Kivu, colonel Olivier Hamuli, a rejeté mercredi 9 avril les accusations de fraude douanière portées contre les militaires de la garde républicaine à Goma (Nord-Kivu). Ces militaires ont retiré d'un entrepôt de la Direction générale des douanes et assises (DGDA) deux véhicules que la douane avait saisis. Pour le colonel Olivier Hamuli, il s'agit d'une «incompréhension dans l'exécution d'une mesure des autorités du pays». A en croire cet officier militaire, c'est sur décision des «autorités » que ces militaires se sont rendus à l'entrepôt de la DGDA. Il a affirmé que ces véhicules appartenant au général Mamadou Ndala, tué le 2 janvier dernier dans une embuscade à Beni, devaient être restitués à sa famille. Les militaires ont été accusés de brutaliser l'agent douanier commis à la garde du bâtiment avant d'emporter les deux véhicules qu'ils étaient venus chercher. Les deux voitures avaient été placées dans un entrepôt par les douaniers qui avaient constaté lors de leur importation qu'ils étaient vieux de plus de 10 ans. L'importation des véhicules vieux de plus de 10 ans est interdite en RDC depuis octobre 2012. Il s'agit d'une Toyota Land Cruiser et d'une Chrysler. (Radio Okapi)

Matadi : la police assure maîtriser la situation sécuritaire. Matadi est sous contrôle. Il répondait ainsi à la société civile de cette ville, qui a fait état d'une recrudescence de cas d'insécurité à Matadi. Pour le général Mushid Yav, outre des cas isolés d'insécurité constatés dans la province, le calme règne à Matadi.

Kinshasa: les femmes politiques se préparent pour les prochaines élections. Des femmes engagées en politique ont assisté mardi 8 avril à un atelier organisé pour améliorer leur participation, quantitative et qualitative aux prochaines élections provinciales, municipales et locales. Cette rencontre tournait autour du thème «Femmes et marketing politique pour les prochaines échéances». Elle a rassemblé des femmes de plusieurs tendances politiques.

Kasaï-Oriental: le procureur général sursoit au lotissement d'un terrain de la Miba. Le procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, a décidé de surseoir au lotissement de la concession SU 27 à Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasaï-Oriental. En octobre 2013, le ministère des Affaires foncières avait attribué au gouvernement provincial du Kasaï-Oriental ce terrain appartenant à la minière de Bakwanga (Miba), en compensation de 10 millions de dollars américains que l'entreprise doit à l'Etat au titre de redevances annuelles.

Les chauffeurs des poids lourds s'opposent à la mesure limitant leurs entrées à Kinshasa. Les chauffeurs des poids lourds, exploitant la route Kinshasa-Matadi-Boma, s'opposent à la mesure du commissaire provincial de la police de Kinshasa, Célestin Kanyama, qui limite leur entrée dans la capitale entre 20 heures et 5 heures et demi. Dans un point de presse animé mercredi 9 avril, le président du syndicat des chauffeurs des poids lourds, André Tshikoji, a fustigé cette décision qu'il qualifie de discriminatoire.

Pénurie d'eau dans certains quartiers de Kinshasa. Quelques quartiers de Kinshasa souffrent du manque d'eau depuis plusieurs mois. Il s'agit notamment de Musoso, Cité-verte et Badiadingi, où plus de 18 avenues sont privées d'eaux depuis le début des travaux d'élargissement de la route de Matadi au niveau du camp militaire. La Régie de distribution d'eau (Regideso) affirme, pour sa part, être au courant du problème et s'attelle à rétablir la situation.

Province Orientale: 214 cas de maladie du sommeil répertoriés en 2013 à Isangi. Environ 214 cas de maladie du sommeil ont été répertoriés sur plus de 85 000 personnes dépistées en 2013 dans les zones de santé d'Isangi, Yabaondo et Makiso, en territoire d'Isangi (Province Orientale). Le responsable de la sous coordination du Programme national de lutte contre la trypanosomiase (PNLTHA) à Isangi, Espérant Bolimbo, a donné ces statistiques mercredi 9 avril à l'occasion des travaux de reprogrammation des activités de lutte contre cette maladie dans la sous zone endémique de la Province Orientale.

RDC: le ministre Kasweshi reconnaît «la spoliation à grande échelle» des immeubles publics. Le ministre des Infrastructures, Fridolin Kasweshi, a répondu mercredi 9 avril à l'Assemblée nationale à une question d'actualité au sujet de la spoliation du patrimoine immobilier de l'Etat. A cette occasion, il a reconnu «la spoliation à grande échelle» de ce patrimoine. Selon lui, cette pratique implique non seulement des agents de l'administration publique mais aussi des cadres de l'armée et de la police. Le ministre Kasweshi a fait savoir que le patrimoine immobilier de l'Etat comptait des milliers d'unités de logement à l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Mais à ce jour, a-t-il poursuivi, le chiffre a sensiblement chuté, à cause notamment des problèmes de tenue d'archives, de pillages et de spoliation. Parlant du seul cas de la ville de Kinshasa, le ministre Kasweshi a rappelé que la reconstitution du patrimoine immobilier de l'Etat faisait état de «971 villas, 21 immeubles à étages totalisant 337 appartements et 8 locaux de service, 4 hangars et un immeuble hôtelier, dénommé 'Hôtel Palace'». A cela s'ajoutent de nouvelles acquisitions obtenues par achat, construction ou après le contentieux belgo-congolais. Il s'agit notamment de «10 immeubles résidentiels à étage, la cité Mimoza avec ses 60 villas, la cité de l'OUA avec 41 villas et 25 villas disséminées dans les communes de Ngaliema, Gombe et Limete». A ce jour, a poursuivi le ministre, le groupe de travail mis en place par les ministères de la Justice et des Infrastructures parle de «151 cas de spoliation. Pour la commune de la Gombe, 135 unités, pour celle de Ngaliema 10 unités, pour celle de Limete 4, pour celle de Barumbu une unité et pour celle de Kitanmbo une unité.» Pour contrer cette spoliation, une commission de récupération des immeubles avait été mise en place par le gouvernement. Mais elle n'a récupéré aucun immeuble. D'après Fridolin Kasweshi, cette commission s'est retrouvée en face d'un vaste réseau de complicité entre différentes administrations. Mais, le gouvernement n'a pas lâché, a assuré le ministre, annonçant l'identification du patrimoine immobilier de l'Etat et des poursuites judiciaires contre des fautifs. L'Etat congolais dispose de plus de huit mille titres immobiliers repartis à travers le territoire national. Ce patrimoine est menacé de spoliation, selon des sources proches du ministère du Portefeuille. Cette menace serait encore sérieuse avec l'adhésion de la RDC à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), vue la situation financière difficile que connaissent les entreprises transformées en sociétés commerciales. Un atelier avait été consacré à ce sujet les 28 et 29 mars à Kinshasa. (Radio Okapi)

Jeudi 10 avril.

RDC: l'Onu recense 3 600 victimes de violences sexuelles en 4 ans. Dans un rapport publié le mercredi 9 avril à New York, le Bureau conjoint des Nations unies aux Droits de l'homme (BCNUDH) recense 3 600 victimes des violences sexuelles en RDC entre janvier 2010 à décembre 2013. Le document indique que, si certains progrès ont été réalisés dans la lutte contre l'impunité pour les violences sexuelles, beaucoup reste à faire pour que les auteurs de ces violences rendent des comptes.

Nord-Kivu: MSF préoccupé par l'enlèvement de ses membres à Kamango. L'ONG Médecins sans Frontières (MSF) se dit préoccupée par l'enlèvement de quatre de ses membres pris en otage depuis juillet 2013 par des hommes armés à Kamango en territoire de Beni (Nord-Kivu). Vincent Mendiboure de la cellule de crise de MSF a toutefois affirmé, mercredi 9 avril, qu'il espérait toujours ses collègues enlevés. « MSF a un espoir fort pour retrouver nos collègues. Il continue à mobiliser beaucoup de ressources pour les retrouver. On a toujours espoir. On ne baissera pas les bras », a assuré Vincent Mendiboure. MSF se dit inquiet de l'intensité des combats entre l'armée et les groupes armés dans cette partie de la province. L'ONG appelle l'armée et la Monusco à faire de la protection des otages une priorité. (Radio Okapi)

La Colombie veut appuyer le programme congolais de désarmement. La Colombie veut appuyer le programme congolais de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des miliciens. Au cours d'une réunion technique entre les représentants des programmes de DDR des deux pays, mercredi 9 avril à Kinshasa, la Colombie s'est engagé à installer un bureau régional de réintégration sociale à Goma, dans le Nord-Kivu, en appui du DDR congolais. Les deux parties veulent, au final, construire un processus commun de désarmement, démobilisation et réintégration socio-économique.

Sud-Kivu: des miliciens attaquent un groupe d'éleveurs à Mutarule. Des miliciens du Mouvement du peuple pour la défense du Congo (MPDC) ont attaqué, mercredi 9 avril, un groupe de bergers barundi et

banyamulenge qui paissaient leurs troupeaux de vaches, à Mutarule, dans la plaine de la Ruzizi (Sud-Kivu). Selon le commandant militaire du 1005^e régiment, colonel Elias Rubibi, les éleveurs ont répliqué à cette attaque qui n'a pas causé des pertes en vies humaines ni des dégâts matériels.

Katanga: Bahati demande aux entreprises minières de payer les cotisations sociales. Le ministre congolais de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Bahati Lukwebo, accuse certaines entreprises minières du Katanga de réaliser des prélèvements sur les salaires de leurs employés sans les verser à la caisse de sécurité sociale. Il estime que ces entreprises devraient verser plus de dix millions de dollars américains des cotisations à l'Institut national de sécurité sociale (INSS). Le ministre déplore cette attitude des entreprises.

L'Association des chauffeurs du Congo en grève sèche depuis deux jours à Beni et Butembo. Les transporteurs membres de l'Association des chauffeurs du Congo à Butembo et Beni (Nord-Kivu) sont en grève sèche depuis deux jours. Aucun véhicule de transport en commun n'assure le trafic entre Butembo et Beni depuis mercredi 9 avril. Cette grève intervient après l'expiration du délai de 3 jours qu'ils avaient accordé depuis lundi au Fonds national d'entretien routier (Foner) à qui ils exigent la réhabilitation des axes routiers importants de ce secteur. Cette grève perturbe plusieurs activités. Le directeur provincial du Foner affirme qu'une solution sera incessamment trouvée. Seuls les taxis motos sont en circulation à Butembo, selon les habitants de cette cité, qui se disent déjà inquiets. Nombreux d'entre eux vivent des échanges commerciaux entre Butembo, Beni et l'Ouganda voisin. Pour le président de l'ACCo à Butembo, Jean-Bosco Kimbula, au moins 5 tronçons routiers importants sont très dégradés dans cette région. Il cite notamment les axes : 1. Butembo-Beni ; 2. Butembo-Lubero ; 3. Butembo- Mangurejipa ; 4. Maboya-Mabuku sur la route nationale numéro 2 ; 5. Beni-Kasindi sur la route nationale numéro 4. Il affirme que, présentement, il faut au moins 4 heures pour aller de Beni à Butembo contre 45 minutes quand la route était en bon état. Les deux villes sont distantes de 54 km. Ces transporteurs exigent donc que le Foner, qui perçoit les taxes de réhabilitation de ces routes, trouve une solution. De son côté, le directeur du Foner au Nord-Kivu affirme que sa direction à Kinshasa a déjà donné son accord pour la réhabilitation de l'axe Beni-Butembo. Les travaux devraient commencer incessamment, selon Mr Liko Impwili. Mais le président du bureau de la FEC à Butembo plaide pour l'asphaltage de cet axe routier pour une solution durable. (Radio Okapi)

RDC: le gouvernement «partiellement satisfait» du rapport de l'Onu sur les violences sexuelles. Le gouvernement congolais a réagi au lendemain de la publication à New York du rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) sur les violences sexuelles commises en RDC pour la période de janvier 2010 à décembre 2013. « Il y a dans ce rapport des faits qui reflètent la réalité, mais en même temps il y a des choses qui mériteraient d'être recadrées », a affirmé le porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende. Selon lui, ce document contient des faits qui ne cadrent pas avec le contexte actuel de la RDC.

RDC: Justin-Marie Bomboko est décédé à l'âge de 86 ans. Justin-Marie Bomboko Lokumba est mort, jeudi 10 avril, des suites d'une longue maladie aux Cliniques universitaires Saint-Luc de Bruxelles, en Belgique, à l'âge de 86 ans. Il est considéré comme une des icônes de la politique du pays. Il a participé, avec Patrice-Emery Lumumba, à la signature de l'acte consacrant l'indépendance de la RDC. Né en 1928, Bomboko a été le premier Congolais diplômé à l'Université libre de Bruxelles. A l'accession du pays à l'indépendance, il a été nommé commissaire général aux Affaires étrangères et au Commerce extérieur et président du Collège des commissaires généraux en 1960-1961, ministre des Affaires étrangères de 1960 à 1963, et de 1965 à 1969. En 1967, au Conclave de Nsele, il a rédigé avec Mobutu, Étienne Tshisekedi et Singa Udjuu, le manifeste de la Nsele, créant le Mouvement populaire de la révolution (MPR). Ce parti deviendra ensuite le parti unique et le parti-Etat. Joint au téléphone par Radio Okapi, le député Henry-Thomas Lokondo a indiqué qu'avec la mort de Bomboko, la RDC vient de perdre un grand baobab sur le plan politique et diplomatique. « Bomboko a été parmi les premiers universitaires du pays avec les Thomas Kanza, Losembe et autres. Il a été un des pionniers de l'indépendance, le tout premier ministre des Affaires étrangères de notre pays et c'est par ce statut qu'il avait signé l'acte de notre accession à l'indépendance aux côtés de Lumumba », a souligné ce député élu de Mbandaka, chef-lieu de l'Equateur. Certains historiens congolais considéraient Bomboko comme une sorte de mythe au sens positif, pour sa présence à l'accession du pays à l'indépendance, au Collège de Commissaires généraux et même dans les instants les plus noirs de l'histoire de notre pays. D'autres encore le considéraient plutôt comme une sorte de fil conducteur de l'histoire moderne de la RDC. (Radio Okapi)

Sud-Kivu: 1000 familles ont fui les combats entre miliciens et militaires à Misisi. Depuis deux jours, un millier de familles ont quitté la localité de Misisi au Sud-Kivu pour s'installer dans plusieurs secteurs du territoire de Kabambare au Maniema. Cette information livrée par des sources de la Société civile de

Kabambare est confirmée par le ministère provincial de l'Intérieur du Maniema. Ces déplacés furent les affrontements entre les miliciens Maï-Maï Yakutumba et les militaires à Misisi, localité voisine au territoire de Kabambare. Selon des sources locales, les miliciens Maï-Maï ont attaqué lundi dernier le village Katchimba, position des forces loyalistes et carrière d'or très convoitée par les miliciens. Après s'être repliés, les miliciens ont attaqué de nouveau le village jusqu'à pousser les militaires jusqu'à Misisi dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu). Plusieurs cas des pillages ont été commis dans ces villages au cours de ces combats qui ont duré deux jours. Ce qui a provoqué un déplacement des populations. (Radio Okapi)

Vendredi 11 avril.

La CPI va alerter le conseil de sécurité de l'Onu du refus de Kinshasa d'arrêter Omar el-Béahir. Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont décidé jeudi 10 avril d'alerter le Conseil de sécurité des Nations unies du refus de la République démocratique du Congo d'arrêter et de livrer Omar el-Béahir lors de son séjour à Kinshasa en février dernier. Sous le coup de deux mandats d'arrêt internationaux pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, le président soudanais a participé au sommet du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique austral (Comesa) organisé dans la capitale congolaise.

Nord-Kivu: Julien Paluku annonce la réouverture de la route Pinga-Kalembe. Le gouverneur du Nord-Kivu a visité jeudi 10 avril la localité de Pinga d'où ont été délogés il y a deux mois les miliciens Maï-Maï du groupe Cheka. A son arrivée, il a déclaré qu'après la restauration de la paix dans cette localité, des projets de développement allaient y être lancés. Il a notamment promis la réouverture de la route qui relie Pinga à Kalembe.

CPI: Germain Katanga va faire appel. Germain Katanga a annoncé jeudi 10 avril son intention de faire appel du jugement prononcé contre lui par la Cour pénale internationale. Le 7 mars dernier, cette cour avait reconnu l'ancien milicien congolais coupable de crime contre l'humanité et crimes de guerre commis en février 2003 à Bogoro, un village de l'Ituri (Province Orientale). Il conteste la totalité du jugement rendu contre lui par la CPI.

RDC: Orgaman n'importera plus de vivres frais. Le groupe Orgaman met en liquidation ses filiales Orgaman SPRL, Transmac et Mampeza. L'entreprise, installée en RDC depuis 1931, met ainsi fin à l'importation des vivres frais à laquelle elle consacrait une partie de son activité en RDC. Le directeur des relations extérieures de cette entreprise, Léon Engulu, explique qu'Orgaman fait face à une perte de ses parts de marché et à une rentabilité décroissante.

La Miba salue la décision du Procureur général de surseoir au lotissement de son terrain. La Minière de Bakwanga (Miba) a salué la décision du Procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, de surseoir au lotissement de sa concession SU 27 à Mbuji-Mayi. Ce terrain est, depuis plus de trois ans, au centre d'une controverse entre le gouvernement provincial du Kasai-Oriental et l'entreprise minière. Dans son communiqué publié le mercredi 9 avril, la Miba exprime sa satisfaction après la décision du Procureur général.

Kinshasa annonce une enquête sur les allégations de la mort de ses ressortissants à Brazzaville. Des experts de la RDC et du Congo-Brazzaville vont mener une enquête sur les conditions de refoulement des ressortissants de la RDC et vérifier les allégations faisant état de la mort de certains d'entre eux au cours de l'opération de police «Mbata ya mikolo» (gifle des aînés, en français). Cette opération est menée depuis quelques jours à Brazzaville pour arrêter et refouler des étrangers présumés criminels. Mais plusieurs témoignages font état des traitements dégradants dont seraient victimes des ressortissants de la RDC. Le vice-ministre des Affaires étrangères de la RDC, Célestin Tunda wa Kasende, s'est rendu à Brazzaville pour s'enquérir de la situation.

Sud-Kivu: les Fardc délogent les Raïa Mutomboki de plusieurs localités à Mulungu. Les Forces armées de la RDC ont délogé, jeudi 10 avril, les Raïa Mutomboki de plusieurs localités du groupement de Mulungu (Sud-Kivu). Des sources de la région renseignent que les militaires ont également repris le contrôle de l'aérodrome de la cité de Chamombe, située à 150 Km au Sud de Bukavu (Sud-Kivu). Restée sous contrôle des miliciens depuis sept ans, cette piste d'atterrissage a été récupérée après plus de quatre heures d'affrontements.

Kananga: des hôpitaux bénéficient des médicaments et matériels médicaux. L'Association des Congolaises de Belgique et de Luxembourg a remis un lot de six tonnes de médicaments et matériels médicaux aux structures médico-sanitaires de Kananga (Kasai-Occidental). Ce don a été réceptionné, jeudi

10 avril, par le ministre provincial de la Santé du Kasai-Occidental. La présidente de cette ONG, Régine Tshionza, a indiqué que ces médicaments sont destinés à soigner les maladies telles que l'hernie, l'appendicite et d'autres maladies en médecine interne.

Bukama: 10 000 personnes victimes du débordement du fleuve Congo. Le fleuve Congo a débordé depuis jeudi 10 avril soir au niveau de Bukama au Katanga. Conséquences: plus de deux mille ménages du quartier Kisanga wa Bioni ont fui les inondations vers des familles d'accueil. D'autres victimes par contre, érigent des constructions temporaires. Le chef de la cité de Bukama se plaint du manque de moyen pour la prise en charge des sinistrés.

Samedi 12 avril.

Affaire Lubanga à la CPI: les audiences en appel reportées sine die. La Cour pénale internationale (CPI) a reporté, à une date indéterminée, les audiences en appel dans l'affaire Thomas Lubanga. Ces audiences étaient prévues les 15 et 16 avril. Reconnu coupable de crimes de guerre pour avoir enrôlé des enfants de moins de quinze ans dans ses troupes et les avoir fait participer aux hostilités en l'Ituri (Province Orientale), l'ex-chef milicien avait été condamné à quatorze ans de prison en juillet 2012. Le procureur, comme la défense, avait fait appel de cette condamnation. Ses avocats demandent son acquittement, tandis que le procureur estime trop clémente la peine de 14 ans infligée à l'ex-chef de l'UPC. Les audiences d'appel étaient initialement prévues lundi et mardi. Mais dans un rapport transmis aux juges début avril, le greffe explique que la présentation de deux témoins – convoqués par la défense – est pour l'instant «matériellement impossible». Selon ce rapport, les avocats de Thomas Lubanga doivent se rendre sur le terrain, une destination gardée confidentielle par la Cour, pour établir un contact avec ces deux témoins avant de pouvoir procéder à leur audition par vidéo conférence face aux juges de la chambre d'appel à La Haye. Pour l'instant, les juges n'ont donc pas encore fixé de nouvelle date pour ces audiences. Mais quoi qu'il en soit, le jugement définitif contre Thomas Lubanga n'est pas attendu avant le début de l'année 2015. Le condamné aura alors déjà purgé les deux tiers de sa peine, soit 9 ans, dans la prison de la CPI. (Radio Okapi)

Abou Moussa s'enquiert de la situation des réfugiés centrafricains. Le Représentant du secrétaire général de l'Onu pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, a bouclé le vendredi 11 avril à Kinshasa une visite qui l'a conduit au Tchad, au Cameroun et dans les deux Congo pour s'enquérir de la situation des Centrafricains réfugiés dans ces pays. Ce séjour était destiné à cerner les défis que pose la situation de ces réfugiés et apprécier les besoins des gouvernements et des acteurs concernés par cette question afin de développer une réponse conséquente sur le plan humanitaire, sécuritaire et politique.

La police invitée à renforcer ses patrouilles à Matadi. La commission diocésaine justice et paix du diocèse de Matadi appelle la police à renforcer les patrouilles diurnes et nocturnes dans la capitale provinciale du Bas-Congo. Son directeur, l'Abbé Olivier Benasala, a lancé cet appel vendredi 11 avril lors de la présentation à la presse d'un groupe d'une vingtaine de présumés bandits par la police.

Des miliciens Bakata Katanga incendient une centaine d'habitations à Katendeji et Musesha. Des miliciens Maï-Maï Bakata Katanga ont attaqué dans la nuit de vendredi à samedi 12 avril les villages Katendeji et Musesha dans le territoire de Pweto (Katanga). Ils ont brûlé une centaine d'habitations et enlevé certains habitants. Cette incursion a poussé les habitants de ces deux localités à s'enfuir et à trouver refuge dans la cité de Kilwa, une vingtaine de kilomètres plus loin et au bord du lac Moero.

La semaine de la science et des technologies organisée à Kinshasa. La semaine de la science et des technologies s'est ouverte vendredi 11 avril à l'Institut de la Gombe à Kinshasa. Organisée par l'association sans but lucratif « Investing in People », cette manifestation a pour objectif de susciter le goût des sciences auprès des jeunes et du grand public ainsi que de promouvoir le savoir et le savoir-faire congolais dans le domaine technique et scientifique.

Maniema: l'école primaire Lutemo manque presque de tout. Les élèves de l'école primaire Lutemo, un établissement public géré par l'Eglise de grâce au Congo, étudient dans des conditions difficiles. Faute de bancs, certains suivent les cours sur des troncs d'arbre alors que d'autres restent assis sur le sol.

Mbandaka: le PPRD réfléchit sur la pérennisation des acquis de Joseph Kabila. Le secrétaire général du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), Evariste Boshab, a invité chaque militant de son parti à avoir le sens de responsabilité afin de pérenniser les actions de Joseph Kabila, fondateur du parti. Il a fait cet appel samedi 12 avril lors de l'ouverture du mini-congrès du parti présidentiel qui se tient à l'Amphithéâtre de l'Institut supérieur pédagogique à Mbandaka (Equateur). Evariste Boshab a aussi appelé

les congressistes à réfléchir comment consolider les acquis de cette formation politique, notamment comment conserver le pouvoir. Les travaux se déroulent en carrefour, et quelques commissions ont été mises sur pied pour réfléchir sur l'appel du secrétaire général Evariste Boshab. Chaque groupe de travail devra présenter son rapport dimanche, jour prévu pour la clôture de ce mini-congrès. Une minute de silence a été observée en mémoire de Justin Marie Bombkoko, le tout premier ministre congolais des Affaires Etrangères décédé jeudi 10 avril en Belgique à l'âge de 86 ans. Evariste Boshab a déclaré que la tenue de ce mini-sommet coïncide avec les douze ans du PPRD. Plus de huit cents délégués prennent part à ce mini-congrès venus de toutes les provinces de la RDC. Parmi les personnalités du parti, il y a notamment le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, le Premier ministre Augustin Matata Ponyo, quatre gouverneurs de province, quelques ministres membres du PPRD, et des ambassadeurs de la RDC, en Ouganda et au Royaume uni. (Radio Okapi)

La RDC et le HCR vont rapatrier 6 000 réfugiés congolais vivant en Centrafrique La RDC et le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont déjà rapatrié cinq cent quatre-vingt-dix réfugiés congolais vivant en République centrafricaine. Cette opération entamée jeudi 12 avril devra s'étendre sur une période de vingt-six jours et concerne six mille personnes. Le premier convoi parti du camp de Batalimo, en territoire Centrafricain est arrivé jeudi 10 avril dernier au centre de transit de Batanga à 12 Kilomètres de Libenge avec cent quatre-vingt-dix personnes. Le lendemain, deux autres convois sont arrivés, transportant quatre cents rapatriés.

Province Orientale: le chef milicien Paul Sadala «Morgan» serait rendu aux FARDC. Paul Sadala alias Morgan, chef milicien des Mai-Mai Simba serait rendu samedi 12 avril matin aux Forces armées de la RDC. Sa reddition aurait eu lieu devant des autorités coutumières de Bandegaido, située à 300 km au Sud-Ouest de Bunia, en Ituri (Province Orientale). Certaines sources du gouvernement de la Province Orientale ont confirmé cette nouvelle quelques heures avant la rencontre entre « Morgan », les autorités provinciales et la Mission onusienne en RDC (Monusco).

Dimanche 13 avril.

Révision constitutionnelle: l'UNC invite les Congolais à prendre conscience. «Il faut que chacun des Congolais sache que si nous ne nous assumons pas comme peuple, en tout cas, n'importe qui peut se transformer en un nouveau Mobutu et nous dirigera même pendant cent ans», a affirmé le président du groupe parlementaire UNC et alliés, Justin Bitakwira. Il répondait samedi 12 avril, à la question d'une éventuelle défection au sein de l'opposition congolaise. A l'issue de la convention politique de l'opposition, tenue à Kinshasa, les violons ne se sont pas accordés entre les différents partis membres de cette plate-forme, faisant dire à certains observateurs que les opposants sont divisés. Certains avaient estimé que ces assises visaient des attaques individuelles, oubliant l'essentielle qui est le combat politique. D'autres avaient carrément claqué la porte. Pour Bitakwira, le groupe parlementaire UNC et alliés reste uni et la cohésion règne entre ses membres. Il a estimé que «l'UNC joue le rôle qu'il faut, et peut-être que l'Ecide [de Martin Fayulu] joue également le rôle qu'il faut». Ce rôle est, selon lui, est de conscientiser la population à se prendre en charge. Concernant la question d'une éventuelle révision de la constitution, Justin Bitakwira pense que le gouvernement et l'Assemblée nationale respecteront leurs déclarations sur «les articles verrouillés». «J'avais suivi Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la MP, j'avais aussi suivi Mende [porte-parole du gouvernement] par rapport aux articles verrouillés, que Kabila remettrait le pouvoir de façon civilisée», a rappelé Justin Bitakwira qui se dit rassuré: «Je m'en tiens à ces déclarations qui ne viennent pas de n'importe quelle bouche». Toute fois, il met en garde les institutions en place sur une tentative de révision constitutionnelle. «Mais quand j'insiste sur le fait que le peuple est souverain, cela signifie que si nous essayons de lire l'environnement social et politique en Afrique, ce sont les populations qui décident de s'assumer qui renversent le cours de l'histoire», a ajouté Justin Bitakwira. Au terme de sa convention, la plate-forme de l'opposition «Sauvons la RDC » avait prévenu le chef de l'État Joseph Kabila et sa famille politique de «ne pas modifier un seul iota de la constitution». Pour cette structure politique, la démocratie du Congo doit reposer sur des fondations solides, notamment une réelle indépendance de la Commission nationale électorale indépendante (Ceni). (Radio Okapi)

Abdou Diouf: «Je viens discuter avec le président Kabila de l'état de la Francophonie ». Le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, séjourne à Kinshasa depuis le dimanche 13 avril. Il doit rencontrer ce lundi le chef de l'Etat congolais Joseph Kabila, président en exercice de la Francophonie. Les deux hommes devraient notamment discuter de l'état de cette organisation et « faire le point de ce qui a été fait depuis le sommet de Kinshasa ».

RDC: 13 compagnies aériennes interdites de voler en un mois. Le gouvernement congolais a retiré les licences d'exploitation à trois compagnies aériennes, après les dix autres qui ont été sanctionnées en mars dernier. Le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba, qui a annoncé cette mesure samedi 12 avril et indique que le gouvernement ne vise retenir que les compagnies aptes et fiables. «Ces trois autres compagnies n'ont pas satisfait aux exigences de la phase II de l'opération de re-certification et leurs licences d'exploitation de service aérien ont été retirées depuis le 31 mars dernier», a souligné le ministre. Les compagnies aériennes nouvellement frappés sont : Bengard Airways, Congo Express, Okapi Airlines.

RDC: les transporteurs routiers dénoncent l'insécurité sur la Nationale n°1. Les transporteurs routiers, réunis au sein de la Force routière congolaise (Forc), dénoncent le regain de banditisme armé sur la route Kinshasa-Matadi-Boma. Ils se sont plaints dans une correspondance adressée au ministre de l'Intérieur, Richard Muyej Mangez, dont une copie est parvenue vendredi 11 avril à Radio Okapi. Ces chauffeurs et convoyeurs des camions-remorques se disent être victimes, depuis plus de trois mois, d'attaques et de vols de la part des hommes armés non autrement identifiés.

Kasaï-Oriental: des domaines de l'Etat illégalement occupés à Ngandajika. Des particuliers occupent illégalement les domaines de l'Etat dans le territoire de Ngandajika, à 90 km de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental). Le ministère provincial des Affaires foncières du Kasaï-Oriental a déploré cette situation, vendredi 11 avril, à l'issue d'une enquête de 48 heures qu'il a amenée dans cette partie du pays.

Kalemie: le préfet d'une école accusé d'avoir détourné 20 000 USD. Le préfet de l'Institut Ngobi-Katanga de Kalemie, Justin Oleya Juakali est, depuis deux semaines, porté disparu avec la somme de 20 000 dollars américains. Des sources concordantes renseignent que plus de 200 finalistes du secondaire ont payé ces frais pour participer aux examens d'Etat édition 2014, prévus dans quelques mois. Selon les mêmes sources, ces élèves finalistes ne savent plus à quels saints se vouer.

Mitwaba : un policier pris pour un milicien Maï-Maï abattu par un militaire. Un policier a été abattu vendredi 11 avril par un militaire au village Kasungeji, à 50 Km au sud de la cité de Mitwaba, dans le Katanga. Le militaire, arrêté par la police depuis, affirme avoir confondu la victime à un milicien Maï-Maï. Des échanges de tirs ont eu lieu durant la nuit suivant l'arrestation du militaire. Effrayés, les villageois s'étaient réfugiés dans la forêt. Ils ont commencé à retourner chez eux après l'arrivée du commandant des FARDC dans cette région.

Bandundu : plus de 1 000 hectares de forêt exploités illégalement en 2013. Plus de mille soixante-cinq hectares de forêt ont été illégalement exploités en 2013 dans la province du Bandundu. Le coordonnateur chargé de l'Environnement dans le district du Kwilu, Gaby Ezebe, l'a dénoncé vendredi 11 avril, à l'occasion de sa rencontre avec les chefs des brigades de ce secteur. Les secteurs où ce « déboisement massif » est le plus observé sont : Banga, Kapia, Kipuku, Imbongo, Kipuka. D'après Gaby Ezebe, les exploitants forestiers signent des accords clandestins avec des chefs de terre pour couper les bois dans ces secteurs. « Cette exploitation illicite échappe au contrôle de l'Etat et ne bénéficie pas aux communautés locales », a-t-il déploré. Gaby Ezebe a invité le gouvernement provincial à « exercer la force de la loi sur les récalcitrants et à décourager les chefs de terre qui signent des accords clandestins avec des exploitants artisanaux ». Le coordonnateur chargé de l'environnement a proposé que le fonds forestier national conditionne la délivrance des droits de taxes aux exploitants par la présentation du permis de coupe. Ce document est accordé par le gouverneur de la province. Il a estimé que cela pourrait limiter l'exploitation illicite de bois au Bandundu. (Radio Okapi)

«Les enfants de la rue sont un signe de ce qui se passe dans notre société», selon une ONG. «La présence des enfants de la rue sont un signe fort de ce qui se passe dans notre société», a déclaré samedi 12 avril Sely Ntamwira, responsable du Programme diocésain d'encadrement des enfants de la rue (PDeR) à Bukavu, dans le Sud-Kivu. Pour elle, ce phénomène va continuer à prendre de l'ampleur tant qu'il n'y aura pas de sécurité dans les milieux ruraux, que le panier de la ménagère ne se sera pas amélioré et que la situation sociopolitique restera la même. Sely Ntamwira appelle les autorités à accorder une attention particulière à ces enfants.

Possible éruption du Nyamulagira : Goma n'est pas menacée, selon Julien Paluku. Le volcan Nyamulagira est entré dans une intense activité depuis dimanche 13 avril, dans l'après-midi. Selon l'Observatoire volcanique de Goma (OVG), le volcan pourrait entrer en éruption. Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, assure cependant que la ville de Goma, capitale provinciale, n'est pas menacée par cette possible éruption. Selon lui, les spécialistes prévoient qu'en pareil cas, la lave se dirigerait vers le parc des Virungas, à l'opposé de la ville de Goma. Une équipe mixte de l'OVG et du gouvernorat du

Nord-Kivu, appuyée par la Monusco, a survolé ce volcan pendant près d'une heure ce dimanche. Elle a constaté une importante montée de lave vers la surface du volcan. Ces volcanologues précisent toutefois que le Nyamulagira n'est pas encore en éruption. De son côté, le gouverneur de province, Julien Paluku, appelle la population de Goma à garder son calme et recommande à la population d'observer des règles d'hygiène stricte suite au risque de contamination de l'eau par des particules volcaniques. La dernière éruption du Nyamulagira est survenue dimanche 6 novembre 2011. Bien que le volcan se situe à une quarantaine de kilomètres seulement de la ville, son éruption ne présentait pas de réel danger pour la population locale. Selon l'Observatoire volcanologique de Goma, la trajectoire de la lave a été naturellement déviée vers le Parc national des Virungas, entre les localités de Tongo et de Rugari, en territoire de Rutshuru. (Radio Okapi)

Lundi 14 avril.

Le PPRD veut remporter les élections locales et municipales. Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a clôturé dimanche 13 avril à Mbandaka (Equateur) son mini-congrès. Les participants à ces assises du parti présidentiel ont réfléchi sur les stratégies pour remporter les élections locales, municipales et urbaines. La Commission électorale nationale indépendante veut organiser ces élections cette année.

Beni : 4 pilotes de l'armée blessés dans une attaque à la bombe. Quatre pilotes d'hélicoptères des Forces armées de la RDC ont été blessés lundi 14 avril à Ngadi dans le territoire de Beni dans une attaque à la bombe artisanale contre un convoi de l'armée. Des sources locales rapportent que les pilotes avaient pris place dans un minibus qui roulait derrière un véhicule de l'armée transportant le commandant des opérations contre les rebelles ougandais des ADF, le général Bauma, et le commandant secteur des opérations de l'armée. L'attaque a eu lieu vers 9 heures locales. Le conducteur du minibus dans lequel avait embarqué les quatre pilotes a également été blessés.

Nord-Kivu: une nouvelle taxe paralyse le trafic sur le lac Kivu. Les autorités provinciales du Nord-Kivu exigent depuis ce lundi 14 avril le paiement de 10 dollars américains par tonne de produits vivriers pour les gros bateaux qui assurent le trafic lacustre entre Goma et Bukavu. Suite à cette décision, plus de 300 passagers n'ont pu se rendre dans la capitale provinciale du Sud-Kivu.

Katanga: la dégradation des routes occasionne la hausse des prix. La détérioration des routes de desserte agricole crée la rareté de produits et la flambée de prix sur les différents marchés de la province du Katanga. A Malemba Nkulu, par exemple, un litre d'essence est passé de 2,06 dollars américains à 2,71 USD suite à l'impraticabilité de la Nationale n°1. Des sources de la région renseignent que les véhicules mettent deux semaines pour relier Lubumbashi à Malemba Nkulu via Sakanya, au lieu de trois jours.

Kinshasa : 1 mort et 2 blessés dans une attaque armée à Selembao. Une personne a été tuée et deux autres grièvement blessées dans une attaque entre des bandits armés et des policiers lundi 14 avril, tôt le matin, au quartier Ngafani dans la commune de Selembao à Kinshasa. Des témoins renseignent qu'un groupe de brigands armés ont fait une incursion dans une parcelle du quartier, à partir d'une heure du matin et ont tué un père de famille dans sa maison.

Province Orientale: décès du chef milicien «Morgan» après sa reddition aux Fardc. Le chef milicien des Maï-Maï Simba, Paul Sadala alias Morgan, est décédé lundi 14 avril dans l'après-midi après des échanges de tirs entre ses combattants et les militaires congolais au village de Molokaï dans la réserve de faune à Okapi en Province Orientale. Après s'être rendu samedi dernier à l'armée congolaise, Morgan devait être conduit à Bunia pour la poursuite du processus de sa reddition. Il a refusé de suivre des soldats venus pour l'escorter, exigeant d'abord d'être nommé général. Paul Sadala devait être conduit à Mambasa avant d'être transféré à Bunia. Arrivés sur le lieu, les militaires ont rencontré une résistance de Morgan qui a refusé de rejoindre son lieu de transfert, exigeant le grade de général. Face à son refus de poursuivre le processus de son désarmement, une altercation a eu lieu entre les hommes de Morgan et les militaires congolais, indique le commandant des Fardc en Ituri, Fal Sikabwe, qui se trouvait dans le territoire de Mambasa. L'officier de l'armée congolaise accuse les hommes de Morgan d'avoir ouvert le feu contre ses hommes. Dans la réplique, poursuit-il, le chef milicien a reçu des balles aux deux jambes. Grièvement blessé et inconscient, le chef milicien a succombé de ses blessures quelques minutes plus tard, ajoute le général Fal Sikabwe. La même source avance un bilan de sept morts du côté milicien et de deux blessés graves et un blessé léger du côté des Fardc. Le corps de Paul Sadala alias Morgan est gardé par les autorités congolaises à la morgue de l'hôpital général de référence de Bunia. Morgan s'était rendu samedi 12 avril aux Fardc, devant des autorités coutumières de Bandegaido, située à 300 km au Sud-Ouest de Bunia, en Ituri. Le chef milicien s'était rendu

avec quarante-deux de ses combattants. Son transfert à Bunia avec tous ses hommes devait avoir lieu le lundi dans la matinée. La milice de Paul Sadala est accusée de plusieurs exactions contre la population civile dans le territoire de Mambasa (Province Orientale) où elle aurait tué 62 personnes et violé 24 femmes entre 2010 et 2013. « **On nous a remis Paul Sadala déjà décédé** », précise la Monusco. « Paul Sadala alias Morgan est effectivement mort. Mais on nous l'a remis déjà décédé », a déclaré lundi 14 avril le directeur de la Division de l'information publique de la Monusco, Charles Antoine Bambara. Expliquant les circonstances du décès du chef milicien des Maï-Maï Simba, il a indiqué que Morgan est arrivé au pied de l'hélicoptère de la Mission onusienne déjà mort. Les tentatives de l'équipe médicale de la Monusco pour le réanimer se sont révélées vaines. (Radio Okapi)

RDC : les différents projets de l'OIF avancent bien, selon Abdou Diouf. Les différents projets menés par l'Organisation internationale de la Francophonie avancent bien. Le secrétaire général de cette organisation, Abdou Diouf l'a affirmé au sortir d'un entretien avec le président de la République, Joseph Kabila lundi 14 avril à Kinshasa. Les deux personnalités ont évalué l'application des résolutions du dernier sommet. Selon Abdou Diouf, les deux personnalités ont notamment évalué l'exécution des recommandations faites lors du XIV^e sommet tenu à Kinshasa en 2012. « On avait adopté deux actes majeurs : une politique intégrée de la langue française et également une stratégie numérique de la francophonie. Ces projets avancent bien. Au cours de ce même sommet, les chefs d'Etats et de gouvernements nous avaient instruit d'élaborer une stratégie jeunesse et une stratégie économique de la francophonie. Nous sommes à pied d'œuvre et je pense que nous serons en mesure de les présenter lors du sommet de Dakar », a affirmé Abdou Diouf. Le secrétaire général de l'OIF dont le troisième mandat s'achèvera en novembre 2014, a aussi évoqué son départ avec le président de la RDC. A 78 ans, Abdou Diouf renonce ainsi au droit de se représenter à son poste dont le nombre de mandat n'est pourtant pas limité par la charte de l'OIF. Il a travaillé ces deux dernières années avec les autorités congolaises dont le pays occupe la présidence de la Francophonie depuis 2012. Lors de son séjour à Kinshasa, le secrétaire général de la Francophonie sera décoré par Joseph Kabila pour « couronner l'élan qu'il a donné à la RDC pendant son mandat ». (Radio Okapi)

Bandundu : l'évêque d'Idiofa appelle les jeunes à lutter contre la criminalité. Les jeunes doivent lutter contre la criminalité et les antivaleurs à Idiofa (Bandundu). Appel lancé dimanche 13 avril par l'évêque d'Idiofa, Mgr José Moko Ekanga à la messe célébrée à l'occasion de la journée internationale des jeunes catholiques. Il a rappelé au jeunes qu'ils sont l'avenir du pays, et qu'ils doivent donc s'engager dans le combat pour le bien sans se laisser emporter « par des désirs passagers et inutiles ».

Mardi 15 avril.

Congolais refoulés de Brazzaville : Kinshasa n'est pas indifférent, affirme Mende. Le gouvernement de la RDC n'est pas resté indifférent face au sort des ses ressortissants refoulés de Brazzaville, a affirmé lundi 14 avril le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende. Plusieurs personnes ont accusé le gouvernement congolais de n'avoir pas suffisamment réagi après ces expulsions. Pour le ministre congolais, des efforts diplomatiques de Kinshasa ont permis d'obtenir la constitution d'une commission d'enquête mixte pour encadrer les opérations de refoulement décidées par les autorités du Congo-Brazzaville.

Kasaï-Oriental: destitution du vice-président de l'assemblée provinciale. Le vice-président de l'assemblée provinciale du Kasaï-Oriental, Charles Mpongo Dimandja, a été destitué par la majorité des élus provinciaux lors de la plénière du lundi 14 avril. Il lui est reproché notamment le détournement des frais de fonctionnement de l'hôpital général de référence de Lodja, évalué à 32 610 dollars américains, et l'ingérence dans le fonctionnement de la Direction provinciale des recettes (DPR) de Lodja.

RDC : 6 mois de prison contre une Belge qui a tenté de faire voyager un enfant adopté. Mme Senechal Laurence, une ressortissante belge, a été condamnée à 6 mois de servitude pénale principale et au paiement de 300 000 francs congolais (environ 325 dollars américains) pour déplacement illicite d'enfant. Le Tribunal de paix de Kinshasa-Gombe a prononcé ce verdict lundi 14 avril à l'issue d'un procès en flagrance. Deux agents de la Direction générale de migration sont également condamnés dans le cadre de cette affaire. Ils écotent chacun de 3 mois de prison pour complicité. Le juge de paix a reproché à l'adoptante sa tentative de faire voyager illicitement une enfant mineure adoptée, en violation de la loi congolaise qui suspend momentanément les adoptions. Mme Senechal a été arrêtée samedi dernier à l'aéroport international de Ndjili, alors qu'elle tentait d'embarquer dans un avion pour la Belgique en compagnie d'une fille de 4 ans qu'elle avait adoptée. Le gouvernement congolais a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, les adoptions d'enfants en RDC suite à des soupçons de trafics d'êtres humains en provenance de ce pays. Selon le ministère public,

l'accusée a avoué avoir corrompu des agents du service de migration pour échapper à cette interdiction. (Radio Okapi)

Sud-Kivu: les populations fuient d'éventuels combats à Misisi, selon Ocha. Le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) au Sud-Kivu, Florent Mehaule, affirme que les populations fuient les localités de Misisi et de Mulungu, respectivement situées dans les territoires de Fizi et Shabunda. Les militaires congolais et les miliciens s'y sont récemment affrontés et la population craint que les combats ne reprennent. Mais le chef d'Ocha au Sud-Kivu ne précise pas la destination prise par ces déplacés.

RDC: le général Mwakibolwa dresse un bilan positif de la brigade d'intervention de la Monusco. Le général tanzanien James Mwakibolwa a terminé son mandat en tant que commandant de la brigade d'intervention de la Monusco. Il l'a fait savoir lundi 14 avril au gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku. L'officier onusien se dit fier de laisser un bilan positif de cette force, évoquant notamment la défaite militaire infligée à la rébellion du M23, au terme d'une offensive des FARDC appuyée par la brigade d'intervention. Il doit être remplacé par un autre Tanzanien.

Le gouvernement voulait que le chef milicien Morgan soit jugé, selon Lambert Mende. La mort du chef milicien Paul Sadala alias Morgan n'a pas réjoui le gouvernement congolais, a déclaré Lambert Mende mardi 15 avril à Kinshasa. Selon le porte-parole du gouvernement congolais, les autorités auraient souhaité que le milicien réponde de ses actes devant la justice. Morgan et ses hommes sont accusés de plusieurs exactions contre les populations civiles à Mambasa (Province Orientale) où ils sont notamment accusés d'avoir tué 62 personnes et violé 24 femmes entre 2010 et 2013.

Katanga : les routes nécessitent plus une réhabilitation qu'un entretien, selon le Foner. Le directeur provincial du Fond national d'entretien routier (Foner), Eddy Katumbwe, affirme que la plupart des routes nationales et voies de desserte agricole du Katanga nécessitent une réhabilitation et non un entretien. Il réagissait ainsi au constat de dégradation de plusieurs tronçons de ces routes fait par Radio Okapi. Pour lui, cette réhabilitation exige beaucoup des moyens et devrait être assurées par l'Office des routes. Quant à sa structure, elle verse mensuellement près d'un million de dollars américains pour entretenir ces routes, a assuré Eddy Katumbwe.

Mort de « Morgan » : un député provincial soutient la thèse de l'assassinat. Le député provincial Joseph Ndiya se dit convaincu que le chef milicien Paul Sadala dit Morgan a été abattu à bout portant par des militaires congolais. Dans une interview accordée mardi 15 avril à Radio Okapi, l'élus de Mambasa, membre de la Majorité présidentielle, rejette la version soutenue par l'armée selon laquelle le chef milicien a été tué au cours d'un échange des tirs entre ses hommes et les militaires congolais.

Kinshasa: la VSV dénonce la mort d'un détenu dans un cachot de la police. La Voix des sans voix (VSV) dénonce la mort d'un détenu au cachot de la Police nationale congolaise (PNC) au Camp Lufungula à Kinshasa. Selon cette ONG des droits de l'homme, l'infortuné Mpawudi Manzanza Doris, vendeur ambulancier, avait été enlevé jeudi 3 avril dernier à proximité du petit marché de l'UPN. Toujours selon la VSV, il aurait trouvé la mort dans son lieu de détention suite au mauvais traitement qui lui a été infligé. «Sa maman et son épouse lui ont rendu visite [dimanche]. Il était très bien. On n'arrive pas à comprendre comment il est mort. La rumeur qui circule indique que la victime avait fait l'objet de mauvais traitements au niveau du cachot dans la nuit de dimanche 6 à lundi 7 avril», a indiqué Timothée Dikwiza, chargé d'enquêtes à la VSV. On a trouvé des traces de sang au niveau du cou de la victime, a ajouté la même source. L'ONG exige une enquête urgente et une autopsie du corps pour déterminer les circonstances réelles de cette mort ainsi que des poursuites contre les auteurs et commanditaires de l'enlèvement et des tortures infligées à Mpawudi Manzanza. (Radio Okapi)